

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le pétrole dans le monde, par M. Georges De Leener. — Le travail industriel à deux équipes en Grande-Bretagne. — Chronique : Le commerce extérieur de l'Italie. Le commerce extérieur des États-Unis. Le commerce spécial de l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Le marché des céréales en septembre. — Statistiques.

LE PÉTROLE DANS LE MONDE

par M. Georges De Leener,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Le pétrole tient dans l'économie mondiale une place éminente. L'exploitation de ses gisements immobilise d'énormes capitaux. Son commerce implique la disposition de ressources financières également considérables. Sous les formes multiples de ses produits dérivés, il prête à la technique, et particulièrement à la technique des transports maritimes, routiers et aériens, un concours indispensable. Il constitue, dans la force armée des États modernes, une ressource de premier ordre dont la privation équivaldrait quasi à une paralysie de toute action militaire. Il est l'enjeu de rivalités internationales entre les grandes puissances jalouses d'en posséder des gisements étendus.

Pareilles considérations suffiraient déjà par elles-mêmes à justifier l'attention accordée au marché du pétrole dans le monde. Des particularités propres à ses conditions de production et à ses conjonctures économiques contribuent à en accroître l'intérêt.

* * *

La production du pétrole se différencie profondément de la production de la houille par une élasticité dont témoignent ses quantités mises sur le marché depuis un siècle. D'environ 300 tonnes en 1857, sa production dans le monde s'est accrue jusqu'environ 200 millions de tonnes en 1927; elle est retombée à 160 millions en 1932 et elle est remontée à 215 millions en 1934 (1). Quelques étapes méritent d'être

(1) Ces chiffres sont, comme un grand nombre de données de cet article, empruntés à un ouvrage dû à divers collaborateurs et publié récemment sous le titre : *Le Pétrole et son Économie* (Paris, Librairie technique et économique, 1934), avec un avant-propos de M. LOUIS PINNAU, directeur de l'Office national des Combustibles liquides.

marquées dans ce mouvement ascensionnel avec les productions respectives de 24 1/2 millions de tonnes en 1900 et de près de 100 millions de tonnes en 1920.

La différence d'allure avec la production de la houille ressortira de quelques chiffres concernant le tonnage total de l'extraction de celle-ci dans le monde à diverses époques. Elle est estimée approximativement à une centaine de millions de tonnes au milieu du XIX^e siècle. Elle s'est élevée jusqu'à près de 1.300 millions de tonnes en 1927, en passant par environ 750 millions de tonnes en 1900 et 1.300 millions de tonnes en 1920.

Un rapprochement fait apparaître que, tandis que depuis 1900 la production de la houille n'avait augmenté en 1927 que d'environ 73 p. c., la production du pétrole avait presque décuplé dans le même temps. La différence d'allure est d'ailleurs plus manifeste encore à partir de 1920, avec augmentation de 8 p. c. seulement de la production de la houille et une augmentation de plus de 100 p. c. de celle du pétrole.

Plusieurs causes ont contribué au rapide accroissement de la production du pétrole. Les progrès de la technique de la chaleur ont accru dans une forte proportion le rendement de son emploi, ainsi que de celui de ses dérivés dans la production de force motrice. Ils se sont notamment concrétisés dans l'essor des transports automobiles et des transports aériens et aussi dans l'emploi de moteurs à combustible liquide dans la marine. L'œuvre des prospecteurs a agi parallèlement en découvrant de nouveaux gisements pétrolifères à la faveur d'une très grande dissémination de ceux-ci dans le monde.

Cette dernière influence appelle une remarque d'ordre général qui explique tout particulièrement la différence considérable dans le rythme d'accroissement des productions respectives de la houille et du pétrole. Les gisements houillers témoignent d'une localisation très marquée. De vastes régions du globe en sont totalement dépourvues. Dans d'autres, ils sont si pauvres en quantité ou en qualité qu'ils n'offrent pas d'intérêt à une exploitation quelconque ou à un développement quelque peu considérable de celle-ci. Les réserves houillères connues — et il est de moins en moins probable que de nouveaux gisements soient découverts — sont, somme toute, assez concentrées dans une douzaine de pays.

Tout autre est la situation dans la distribution des réserves pétrolifères. De celles-ci, il en existe d'importantes dans une vingtaine de pays au moins. De très considérables de leurs gisements sont de découverte relativement récente, comme c'est le cas des pétroles de Mossul et de ceux du Vénézuéla. Des possibilités de découvertes de nouveaux gisements semblent encore exister. Il y a à peine quelques années, rien n'était connu des réserves pétrolifères du sous-sol au Maroc. L'existence de gisements d'une certaine importance n'y a même été révélée qu'en 1934. Des spécialistes estiment que le quart de la superficie totale de la Chine serait susceptible d'être prospectée avec profit dans la recherche du pétrole. Aux Etats-Unis, la découverte, en 1931, des champs de l'East-Texas a fait faire un bond à la production du Texas en la portant de 15.300.000 tonnes en 1931 à 28.850.000 tonnes en 1933, sur une production mondiale totale de 203 millions de tonnes.

D'autre part, la différence est grande aussi entre gisements houillers et gisements pétrolifères au point de vue de la permanence de leurs productions respectives. Les gisements houillers connaissent des exploitations séculaires avant de donner les premiers signes d'épuisement sensible. Il n'en est pas du tout de même des gisements de pétrole. Dans un pays comme les Etats-Unis, la production pétrolière, bien loin de se maintenir ou de s'accroître, reculerait rapidement si elle se limitait aux forages en exploitation. D'anciennes réserves sont épuisées ou à peu près et elles font place aux gisements découverts plus récemment par de nouvelles prospections. On voit même la production totale de certains pays, comme le Mexique, subir ainsi une chute extrêmement rapide au point qu'elle y est tombée de 26 millions de tonnes en 1921 à 6 1/2 millions de tonnes en 1929.

Aussi n'est-il pas surprenant que des craintes aient été exprimées au sujet d'un prochain épuisement des ressources pétrolières du monde ou, tout au moins, d'un très sensible recul dans leur production annuelle totale. Ces craintes se sont dissipées et il est heureux pour la paix du monde qu'elles n'aient pas perduré. Elles portaient en elles un grave danger. « Une guerre causée par le pétrole, a écrit à ce propos L. Hey-

man (2), pouvait être excusée par l'opinion publique, tellement la possession du pétrole semblait être vitale pour l'existence même des pays. »

« Or, à notre avis, ajoute L. Heyman, pareille compréhension du problème pétrolier a perdu sa raison d'être. Si on n'a aucun droit de prétendre que le spectre d'une nouvelle conflagration européenne ou mondiale est éloigné à jamais, il est pour le moins heureux de constater que le pétrole a cessé d'être un *casus belli* direct, bien qu'il détienne en lui les causes de conflits très violents, mais dont la nature est différente de celle d'il y a quelques années... De nouveaux facteurs ont apparu qui modifient profondément l'aspect du problème pétrolier. On ne craint plus, aux Etats-Unis, la disette du pétrole, on craint plutôt une surproduction permanente. La surproduction ne se limite pas à ce pays seulement. De nouveaux producteurs importants ont fait leur entrée sur la scène pétrolière : le Vénézuéla, l'U. R. S. S., etc. On lutte maintenant pour pouvoir vendre le pétrole — lutte économique (3). »

* * *

Si telle est la conjoncture présente de la production du pétrole dans le monde, on doit s'attendre à ce qu'elle se reflète dans les mouvements de ses prix et de ceux de ses produits dérivés. L'examen de leurs fluctuations sera d'ailleurs intéressant à plusieurs égards.

Pour nous limiter, nous bornerons cet examen aux prix du pétrole brut aux Etats-Unis au puits dans l'important bassin du Kansas et de l'Oklahoma, et de l'essence aussi aux Etats-Unis dans les loco-raffineries en Pennsylvanie (4). Ces prix peuvent être considérés comme prix mondiaux, tant leur influence est décisive sur les variations des cours du pétrole ou de ses dérivés sur tous les marchés. Nous y joindrons, à titre de comparaison de leurs fluctuations respectives, un relevé des prix annuels moyens du charbon du Yorkshire (*best*) à Londres (5).

ANNÉES	Pétrole brut (Dollars par barrel)	Essence de pétrole (Dollars par gallon)	Houille (Sh. et d. par tonne angl.)
1924	1,45	12,20	27/10
1925	1,67	13,30	19/11
1926	1,88	12,80	22/4
1927	1,29	9,20	18/6
1928	1,20	9,90	17/7
1929	1,23	9,10	19/5
1930	1,11	7,30	17/2
1931	0,57	5,00	17/11
1932	0,81	5,70	16/6
1933	0,57	5,10	16/1
1934	0,94	5,20	16/5 1/8

(2) LOUIS HEYMAN : *Le nouvel aspect du problème pétrolier*, Bruxelles, 1932, p. 9.

(3) *Ibid.*, pp. 9 et 10.

(4) D'après la *Revue de l'Institut international de Statistique*.

(5) *Idem.*

Ces chiffres témoignent, en premier lieu, d'une grande amplitude de baisse de prix du pétrole brut et d'une plus grande amplitude de baisse de prix de l'essence. L'une et l'autre confirment que les appréhensions de pénurie de pétrole ou d'essence sur le marché mondial n'ont pas été fondées. Les mêmes chiffres manifestent, dans les variations des prix du pétrole brut et plus encore dans celles des prix de l'essence, un mouvement de baisse dépassant de beaucoup celui constaté durant la même période dans les changements de prix de la houille. Pour apprécier entièrement l'importance des uns et des autres de ces mouvements, il convient de se remémorer les effets des dévaluations respectives du dollar et de la livre sterling, de telle sorte que la baisse du prix du pétrole ou de l'essence est encore en fait beaucoup plus accentuée que les chiffres reproduits ci-dessus ne le révèlent à première vue. D'autre part, abstraction faite des changements de valeur de la monnaie et compte tenu des prix moyens annuels les plus bas, la variation de prix du pétrole brut a atteint 230 p. c. et celle de l'essence 166 p. c., tandis que celle de la houille n'a été que de 70 p. c. environ.

A certains égards, le mouvement de baisse des prix du pétrole et de l'essence pourrait paraître surprenant. Ne s'agit-il pas, en effet, de matières dont la demande s'est accrue dans des proportions et avec une rapidité quasi sans égales sur les marchés d'autres marchandises? Le pétrole est, au surplus, une marchandise qui, comme tous les produits d'extraction minérale, tend à subir les effets de la loi des rendements décroissants se traduisant normalement par une tendance corrélative à la hausse de leur prix de revient. Enfin, chacun sait que de puissants groupes financiers s'efforcent de monopoliser sinon la production du pétrole brut, au moins son raffinage et sa distribution en gros.

Nonobstant ces influences dont l'effet aurait semblé devoir provoquer la hausse de leurs prix ou contrarier leur baisse, le pétrole et ses dérivés ont baissé de prix pour des raisons tenant aux conditions des gisements de pétrole brut et de leur exploitation, très différentes de ce que sont celles des gisements de houille, par exemple. Nous avons dit déjà que ceux-ci sont plus limités en nombre que ceux-là et ils sont plus limités aussi chacun dans son étendue propre. Les gisements de pétrole sont non seulement nombreux, mais ils révèlent fréquemment des extensions insoupçonnées. L'accroissement de la production de la houille implique, en général, l'exploitation de couches plus profondes ou plus difficiles faisant hausser son prix de revient en conséquence. Dans le cas du pétrole, les prospecteurs découvrent souvent à des gisements déjà connus des extensions, dans lesquelles le précieux liquide jaillit en abondance avec des frais de production relativement peu élevés. Il en fut ainsi dans l'East-Texas, dont nous avons dit le récent apport très considérable par rapport à la production pétrolière des Etats-Unis et même par rapport à la production mondiale.

La baisse des prix du pétrole et de ses dérivés est enfin influencée par le très grand nombre de producteurs indépendants auxquels l'exploitation par sondages permet de se livrer à l'extraction de pétrole. Le coût des forages est très variable selon les circonstances. Aux Etats-Unis, il ne dépasse pas quelques centaines de dollars dans les cas les plus avantageux. La différence est donc très grande avec les conditions financières d'établissement de sièges de charbonnages qui, dans de nouveaux gisements comme celui de la Campine en Belgique, peuvent exiger l'investissement de centaines de millions de francs avant qu'une tonne de charbon puisse être extraite. On comprend en même temps que, notamment, la découverte des gisements pétrolifères de l'East-Texas ait été l'occasion pour une multitude de petits producteurs de se livrer à l'extraction du pétrole dans autant d'entreprises indépendantes, nonobstant les efforts tentés par des groupes puissants pour les arraisonner.

* * *

S'il est vrai que la dispersion dans le monde des gisements de pétrole est grande, il s'en faut cependant de beaucoup que la production pétrolière soit disséminée dans une égale proportion. Sans doute est-elle dans quelque mesure le fait de nombreux pays — vingt-cinq environ —; mais elle se concentre actuellement pour une large part dans un assez petit nombre d'entre eux, comme en témoigne ce tableau de l'extraction du pétrole pays par pays à dix années d'intervalle, c'est-à-dire en 1924 et en 1934 (6).

Production de pétrole en milliers de tonnes métriques.

PAYS	1924	1934
Etat-Unis	98.024	123.034
Russie (U. R. S. S.)	6.041	24.150
Vénézuéla	1.335	20.298
Roumanie	1.860	8.467
Iran	4.313	6.947
Indes néerlandaises	2.926	6.042
Mexique	21.367	5.711
Colombie	64	2.386
Pérou	1.046	2.158
Argentine	677	1.990
Trinité	589	1.532
Inde	1.222	1.292
Pologne	771	529
Irak	—	340
Bornéo britannique	602	283

Ne figurent pas dans ce tableau quelques autres pays producteurs de pétrole, dont la production relativement minime n'atteint même pas 300.000 tonnes et n'est même pour plusieurs d'entre eux que de moins de 100.000 ou de 50.000 tonnes. Par ordre d'importance décroissante, d'après leur production de ces dernières années, ces autres pays producteurs sont la

(6) D'après l'Annuaire statistique de la Société des Nations, années 1924-1925 et 1934-1935.

République de l'Equateur, l'Egypte, l'Allemagne, le Japon (y compris Formose), le Canada, la France, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Bolivie et l'Algérie.

L'examen du tableau ci-dessus appelle diverses observations. On notera en premier lieu que, malgré la découverte de nombreux nouveaux gisements pétrolifères depuis un quart de siècle, la prépondérance du marché du pétrole continue à appartenir aux Etats-Unis. Leur part dans la production mondiale en 1924 était de 69 p. c. Elle est de 59 p. c. en 1934. Elle est donc cependant en décroissance. En chiffres absolus, elle représente une augmentation de 25.000 T. qui équivalent à 25 p. c. La Russie a repris le deuxième rang et la Roumanie le quatrième.

Des nouveaux gisements, seuls ceux du Vénézuéla, de l'Iran ou de la Perse et de la Colombie ont fourni une production vraiment considérable; mais la part de certains autres est restée réellement modique en dépit des grandes espérances éveillées par leur découverte. Aussi, dans la situation telle qu'elle se présentait en 1934, près des 95 p. c. de la production mondiale étaient-ils le fait des gisements de sept pays, à savoir les Etats-Unis, la Russie, le Vénézuéla, la Roumanie, l'Iran, les Indes néerlandaises et le Mexique.

La prépondérance des mêmes pays apparaît grandement diminuée s'ils sont considérés pour leurs parts respectives dans les apports de pétrole sur le marché mondial. Nous entendons par là les quantités de pétrole exportées de tous les pays producteurs, y compris les exportations sous forme d'essence.

Exportation des produits pétrolifères en 1933 (7).

PAYS	Exportations en 1.000 tonnes	Part dans les exportations totales
Vénézuéla	16.587	30,5
Etats-Unis	7.740	14,8
Roumanie	5.883	10,8
Iran	5.730	10,5
Russie	4.894	9,0
Indes néerlandaises	4.730	8,7
Mexique	3.298	6,1
Colombie	1.687	3,1
Pérou	1.606	2,9
Trinité	1.201	2,3

A plusieurs points de vue, diverses constatations importantes peuvent être dégagées de ces chiffres. Elles intéressent les possibilités offertes pour leur ravitaillement en produits pétroliers aux pays qui en sont dépourvus. Elles concernent les conditions de concurrence mondiale. Elles se rapportent, enfin, aux influences exercées par les grands groupes contrôlant une partie de la production ou du commerce du pétrole.

Une observation préliminaire est nécessaire avant que nous nous arrêtions à ces constatations. Elle a

(7) *Le pétrole et son économie, op. cit., p. 58.*

trait au rôle d'intermédiaire joué depuis quelques années par les Etats-Unis dans l'approvisionnement du marché pétrolier mondial. Leurs exportations ont, en effet, comme contre-partie une importation de pétroles bruts et de produits semi-raffinés. A certaines époques même, le chiffre de leurs importations a été supérieur à celui de leurs exportations. Ce fait ne diminue en rien leur prépondérance sur le marché international. Le pétrole qu'ils importent est traité dans leurs usines. Il provient de gisements appartenant à des groupes américains. Lorsqu'il ressort des Etats-Unis sous forme d'essence, il est considéré comme d'origine américaine.

La même observation explique que, bien que disposant du double des exportations de celles des Etats-Unis, le Vénézuéla ne jouisse d'aucune primauté sur le marché pétrolier international. Sa production est presque entièrement contrôlée par les deux plus grandes entreprises pétrolières actuellement existantes, la Standard Oil Co et la Royal Dutch-Shell. La part d'influence des Etats-Unis sur le marché international du pétrole et de ses dérivés en est grande d'autant. Leur influence sur les prix mondiaux serait d'ailleurs déjà prépondérante, rien que par le fait de leur énorme consommation intérieure; mais il faut aussi tenir compte des effets de la concurrence qui s'y exerce entre les pétroliers indépendants et les entreprises de certains groupes particulièrement puissants.

L'existence de ces groupes est, dans une large mesure, un fait assez spécial à l'industrie du pétrole. Il mérite explication. Il éveille immédiatement à l'esprit le souvenir de noms aujourd'hui universellement connus comme ceux déjà cités de la *Standard Oil Co*, de la *Royal Dutch-Shell*. La *Standard Oil Co* s'étend à toutes les branches de l'industrie du pétrole. Par l'intermédiaire de ses filiales et de ses associés, elle a produit, en 1933, 22.300.000 tonnes de pétrole brut, dont 8.300.000 tonnes aux Etats-Unis et 14.000.000 de tonnes à l'étranger. Grâce à son immense réseau de *pipe-lines* et à de très nombreuses raffineries, elle a pu ajouter à sa production aux Etats-Unis un supplément de 14.000.000 de tonnes achetées à d'autres producteurs et traitées dans ses usines. Le groupe de la *Royal Dutch-Shell* dispose de champs pétrolifères ou de raffineries dans les Indes néerlandaises, au Vénézuéla, au Mexique, aux Etats-Unis, en Roumanie, en Argentine, en Egypte. Sa propre production de pétrole brut a atteint près de 22.000.000 de tonnes en 1933.

Un troisième groupe est celui de l'*Anglo Persian Oil Co*, qui est ouvertement lié au gouvernement britannique. Il dispose d'énormes réserves pétrolifères particulièrement en Perse, en Irak et en Argentine, ainsi que de raffineries jusqu'en Australie. Sa production de pétrole brut a été de 7.086.000 tonnes en 1933.

Le quatrième grand groupe est celui dit du Trust soviétique, qui étend son activité sur tous les champs

pétrolifères russes. Sa production a été de 21.440.000 T. en 1933.

Dans l'ensemble du ravitaillement mondial en pétrole, Etats-Unis non compris, la part du Trust soviétique est la plus importante. Jointe à celles de la Royal Dutch-Shell, de la Standard Oil Co et de l'Anglo Persian Oil Co, elles y représentent environ 60.000.000 de tonnes sur un total de près de 70.000.000 de tonnes. La part revenant aux autres producteurs ressort ainsi à 9 à 10 millions de tonnes.

Le rôle joué par ces grands groupes donne une physiologie particulière au marché international du pétrole. M. Maurette a fort bien expliqué les raisons de leur existence (8). Les puits de pétrole s'épuisent vite. Aussi les zones de grande production se déplacent-elles très rapidement. La valorisation du pétrole implique son raffinage. Or, l'établissement de grandes raffineries est coûteux. Il n'est pas possible de le recommencer à l'occasion de la mise en exploitation de chaque nouveau gisement. D'autre part, les puits s'éparpillant, la raffinerie reste naturellement concentrée. La concentration est motivée, au surplus, par la réunion des produits dans de grands entrepôts qui en permettent le choix. De là, une structure comprenant le lieu de raffinage au centre, avec une organisation centripète y faisant converger les produits bruts et une organisation centrifuge portant les produits élaborés vers les régions de consommation. A cette concentration matérielle se superpose une concentration commerciale qui explique la constitution des grandes compagnies pétrolifères et de leurs puissants groupements. Elle explique aussi que ceux-ci soient devenus les maîtres du commerce du pétrole. Il ne s'agit cependant pas d'une maîtrise souveraine. Les pouvoirs en sont partagés entre des groupes rivaux.

Dans les conjonctures de la fixation des prix par ces groupes, les influences décisives émanent des Etats-Unis, malgré leur part secondaire dans l'approvisionnement du marché mondial. Leur hégémonie à cet égard est due à leur énorme consommation intérieure et à la concurrence entre les pétroliers indépendants et les grandes entreprises pétrolières, avec répercussion sur les prix extérieurs comme sur les prix intérieurs. La part d'influence de la Russie soviétique sur le marché mondial est aussi manifestement supérieure à la place qu'elle occupe comme fournisseur de produits du pétrole. Sa très grande influence, comme d'ailleurs, à un moindre degré, celle de la Roumanie, proviennent du fait que ces deux pays ravitaillent le marché libre en concurrence avec les groupes de la Standard Oil, de la Royal Dutch-Shell, et de l'Anglo Persian (9).

D'un autre côté, les rôles du Vénézuéla, de la Colombie, de la Perse et des Indes néerlandaises sont

nettement différents. Leurs effets directs sur le marché international des pétroles et des essences sont quasi nuls parce que leurs produits sont cédés aux divers groupes internationaux que nous avons mentionnés ou sont mis par ceux-ci sur le marché mondial.

Le tableau de l'exportation pétrolière montre les possibilités pour les pays importateurs comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France et d'autres, de s'approvisionner à diverses sources. Ils ne sont pas sous la dépendance des approvisionnements par un seul pays fournisseur pas plus qu'ils ne sont sous la coupe d'aucun grand groupement pétrolier. La Grande-Bretagne s'est ménagé en plus, par la constitution de l'Anglo Persian, de larges possibilités d'approvisionnement en Perse. Par la Royal Dutch-Shell, dans laquelle les intérêts britanniques sont importants, elle reçoit aussi de grandes quantités de pétrole du Vénézuéla, après raffinage dans les Antilles néerlandaises. La France s'est ménagé une importante source d'approvisionnement direct dans les gisements de l'Irak.

* * *

L'avenir du pétrole reste incertain au delà d'une certaine limite que des spécialistes fixent à dix à vingt ans. Des appréhensions de disette surviendront sans doute. D'ores et déjà cependant, des circonstances d'ordre technique paraissent devoir en atténuer la gravité. Dans l'extraction du pétrole, l'objectif actuellement le plus important consiste dans la production de l'essence. Or, la production de plus grandes quantités d'essence est devenue possible grâce au développement d'ailleurs assez récent des nouvelles méthodes de traitement qui ont porté en 1934 à 46,9 p. c. la production d'essence extraite du pétrole brut, alors qu'en 1914 on arrivait à peine à 18,2 p. c.

Divers procédés fournissent en outre des carburants de remplacement qui peuvent être substitués à l'essence, encore que leur production totale dans le monde reste relativement minime. Il en est ainsi de l'alcool, du benzol obtenu comme sous-produit dans la fabrication du coke, de l'essence résultant de la carbonisation de la houille à basse température et de l'essence synthétique fabriquée par l'hydrogénation du charbon. Les possibilités de production d'essences des deux dernières catégories paraissent très vastes. Elles sont de nature à dissiper les inquiétudes liées à l'incertitude de ce que pourra être la production du pétrole dans un quart de siècle. Dès à présent, dans certains pays, la part de ces substituts de l'essence de distillation du pétrole dans l'approvisionnement du marché est appréciable. Il nous suffira de citer à ce sujet l'exemple de l'Allemagne où, en 1933, la consommation de 1.558.000 tonnes de carburants a été couverte à concurrence de 200.000 tonnes par de l'essence de synthèse, de 255.000 tonnes par du benzol et de 138.000 tonnes par de l'alcool.

(8) F. MAURETTE : *Les grands marchés de matières premières*, Paris, A. Colin, 1930, pp. 172-173-174.

(9) J. FILHOL : *Les produits finis, leur commerce, leur consommation*, dans *Le pétrole et son économie*, op. cit.

LE TRAVAIL INDUSTRIEL A DEUX ÉQUIPES EN GRANDE-BRETAGNE

Une récente enquête gouvernementale britannique relative aux applications industrielles de la Section 2 de l'*Employment of Women, Young Persons and Children Act, 1920*, vient une fois de plus de mettre en évidence les mérites et les inconvénients d'une méthode d'exploitation d'un intérêt tout actuel, à savoir la méthode d'organisation du travail industriel à plusieurs équipes.

* * *

En Grande-Bretagne, la législation relative aux heures de travail dans l'industrie proprement dite est assez sommaire et de date ancienne comparativement à celle que d'autres pays se sont imposée. La Convention de Washington n'ayant jamais été ratifiée, il se fait qu'en ce domaine particulier, le *Factory and Workshop Act, 1901*, fait encore toujours autorité (1). Il n'y a été dérogé, assez fréquemment d'ailleurs, qu'en faveur de l'industrie houillère. Celle-ci étant mise à part, il n'existe, quant à la main-d'œuvre masculine, aucune limite légale quant à la durée du travail. En ce qui concerne la main-d'œuvre féminine et le personnel adolescent (de moins de dix-huit ans), les *Factory and Workshop Acts* distinguent entre industries textiles et autres industries manufacturières ou extractives. Pour les premières, les heures hebdomadaires sont limitées à cinquante-cinq et demie, les heures journalières à dix et les heures supplémentaires ne sont pas autorisées. Le travail du samedi est fixé de 6 heures du matin à 12 h. 1/2 si une heure au moins est accordée pour un repas; autrement, il est limité de 6 heures à midi ou de 7 heures à 13 heures. Dans les industries autres que les industries textiles, les femmes ainsi que les adolescents de moins de dix-huit ans sont autorisés à travailler de 6 heures à 18 heures, de 7 heures à 19 heures ou encore de 8 heures à 20 heures, excepté le samedi. Une heure et demie est prévue pour les repas, de telle manière qu'une journée de dix heures et demie est légalement tolérée à leur égard. En ce qui concerne le travail du samedi, les heures sont de 6 à 14 heures, de 7 à 15 heures ou de 8 à 16 heures, y compris une demi-heure réservée à un repas. Le nombre hebdomadaire d'heures ne peut dépasser les soixante, sauf le cas d'heures supplémentaires. Celles-ci sont prohibées à peu d'exceptions près pour le personnel adolescent, mais les femmes sont autorisées à fournir deux heures supplémentaires par jour (y compris une demi-heure

(1) Il a toutefois été complété et partiellement révisé par l'*Employment of Women, Young Persons and Children Act, 1920*, qui homologua en partie certaines Conventions (entre autres celle de Washington) et qui amenda certaines dispositions des *Factory Acts* relatives au travail des femmes et des enfants.

pour un repas) pendant trois jours par semaine sans que, dans la plupart des industries, le nombre des jours où ces prestations supplémentaires sont exigées puisse dépasser trente par an.

La réduction, au nombre actuel, des heures de travail exigées de l'immense majorité de la population ouvrière britannique ne s'est donc pas faite par voie législative. Elle ne fut acquise à l'ouvrier qu'à la suite d'une assez longue évolution au cours de laquelle les négociations directes entre employeurs et employés jouèrent un rôle prédominant et dont les résultats furent progressivement incorporés dans les conventions collectives de travail qui, aujourd'hui plus que jamais, président encore toujours au règlement des relations industrielles britanniques.

Bien qu'à peine esquissé et d'ailleurs, très large, le cadre des restrictions légales apportées aux heures de travail par les *Factory Acts* ne se prêtait cependant pas à une participation aisée de la main-d'œuvre féminine et adolescente à une organisation du travail à plusieurs équipes. Celle-ci se heurtait, en effet, aux limites imposées aux heures entre lesquelles les prestations de ce personnel étaient autorisées. C'est la reconnaissance de cette situation qui inspira le gouvernement britannique dans sa décision de constituer, en 1920, une commission en vue d'examiner l'opportunité d'amendements à apporter aux *Factory and Workshop Acts* en vigueur, de manière à faciliter l'utilisation des femmes et des adolescents dans un système de travail à plusieurs équipes.

Cette initiative gouvernementale ne s'explique pas sans quelques références aux circonstances exceptionnelles d'exploitation dont la guerre et ses conséquences avaient été responsables. Au cours de ces années, en effet, nombre de femmes avaient été embauchées dans les usines de munitions, où, par décret gouvernemental, leur participation au travail par équipe et au travail de nuit avait été autorisée (1a). La fin des hostilités, la démobilisation et le retour de la main-d'œuvre masculine laissèrent ces femmes sans emploi, tandis que simultanément nombre d'industries se virent tout à coup inondées de commandes qui, en raison de la réduction des heures de travail et de l'impossibilité d'étendre à bref délai les installations existantes, ne pouvaient être exécutées. Tout naturellement les employeurs en vinrent à se demander si, en ces circonstances, les méthodes adoptées au cours de la guerre ne pouvaient être partiellement reprises et

(1a) En vertu de la Section 150 du *Factory and Workshop Act, 1901*, Section dont les dispositions furent d'ailleurs étendues par le *Defence of the Realm Regulation No. 6A*.

adaptées aux besoins des temps de paix. Les requêtes se multiplièrent auprès du Gouvernement en vue d'obtenir les autorisations nécessaires pour déroger à la législation industrielle existante, et, en décembre 1920, sur avis favorable du comité d'enquête qu'il avait constitué, le Gouvernement prépara un *bill* qui, après sanction royale, devint l'*Employment of Women, Young Persons and Children Act, 1920*.

Dans sa Section 2, cette loi accordait au Secrétaire d'Etat pour l'Intérieur le pouvoir d'autoriser l'emploi des femmes ainsi que des adolescents de plus de seize ans, entre 6 heures du matin et 10 heures du soir (de 6 heures du matin à 14 heures en ce qui concerne le samedi) en faveur d'une organisation du travail à deux équipes dont la durée moyenne respective ne pouvait toutefois pas excéder les huit heures. L'exercice de ce pouvoir était soumis à certaines conditions. Le consentement de la majorité des ouvriers affectés par une requête de l'employeur au Secrétaire d'Etat devait être acquis. En vertu du second alinéa du premier paragraphe de la Section 2 de cette loi, celle-ci était inopérante à l'égard d'industries où la majorité des employeurs et des employés s'opposaient à l'application des dispositions spéciales qu'elle prévoyait. Les Ordres octroyés par le Secrétaire d'Etat pour l'Intérieur avaient un champ d'application rigoureusement limité; ils ne valaient que pour un établissement déterminé et, au sein de celui-ci, pour les départements particuliers en faveur desquels ils avaient été sollicités. Dans le but de sauvegarder et de promouvoir le bien-être et les intérêts des personnes employées en application de ces dispositions législatives particulières, le Secrétaire d'Etat se voyait accorder certains pouvoirs d'immixtion dans l'organisation intérieure des entreprises en faveur desquelles les Ordres étaient sollicités. Ceux-ci n'étaient toutefois pas limités quant à leur durée en ce sens que moyennant respect des conditions mises à leur octroi, ces Ordres subsistaient aussi longtemps que la loi dont ils procédaient. Initialement votée pour une période de cinq ans, cette loi avait vu son existence prolongée d'année en année par le vote de l'*Expiring Laws Continuance Bill* dans l'espoir qu'un jour elle pourrait être incorporée dans un nouveau *Factory Act* qui, disait-on, était à l'étude. Le récent rapport du *Departmental Committee on the Employment of Women and Young Persons on the Two Shift System* semble bien constituer à cet égard un pas décisif dans la voie de la consolidation de ces dispositions législatives relatives à l'organisation du travail industriel à deux équipes. Quel que soit le sort réservé aux recommandations de ce comité, son rapport, qui résume une expérience de quinze années et qui recueille des opinions compétentes issues de milieux des plus divers, constitue un document dont l'intérêt dépasse les frontières de la Grande-Bretagne et s'impose à l'attention de tous les employeurs préoccupés de concilier les nécessités d'une exploitation économique de leurs installations

avec une certaine mesure de satisfaction aux revendications ouvrières en matière de réduction des heures de travail.

* * *

Le système d'exploitation industrielle à deux équipes peut être adopté temporairement (2) ou d'une manière permanente; il peut s'appliquer à un département déterminé d'une entreprise ou à l'ensemble de celle-ci. Il témoigne ainsi d'appréciables vertus d'adaptation à des circonstances des plus variées dont quelques-unes méritent mention.

Dans les industries continues où les hommes travaillent à trois équipes, une organisation de deux équipes constitue souvent le seul moyen d'associer le personnel féminin ou adolescent au travail du personnel masculin adulte, tout particulièrement lorsque la succession des diverses phases d'un processus industriel déterminé ne s'accommode pas d'interruptions trop longues. Des exemples de cette situation sont fréquents dans l'industrie de la soie artificielle, du pneu, de la levure, de l'aluminium.

L'accroissement de capacité productive que ce système implique est nécessairement précieux à l'égard d'industries sujettes à des fluctuations rapides d'une demande qui doit être satisfaite à bref délai et dont le caractère exact ne peut être prévu. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle ce type d'organisation du travail se rencontre assez fréquemment dans les industries de la soie artificielle ainsi que dans celles de la bonneterie. Le rapport du Comité note d'ailleurs que l'incertitude économique caractéristique de ces dernières années s'est traduite par une appréciable diminution des stocks que l'industrie et le commerce sont disposés à conserver, tandis que les variations de la mode sont devenues plus fréquentes. Aussi le nombre de commandes que l'industriel se voit dans l'obligation d'exécuter et de livrer à très bref délai s'est-il considérablement accru. Comme il n'est pas question dans ces conditions de développer les installations techniques et comme pareille politique ne serait d'ailleurs pas recommandable, l'industriel n'a le choix qu'entre deux solutions: la prestation d'heures supplémentaires ou l'organisation du travail à deux équipes. La première est peut-être efficiente lorsqu'une marge assez étroite d'extension de capacité productive suffit à parer aux fluctuations d'activité de l'entreprise; elle est déficiente dès que ces fluctuations sont importantes, d'autant plus qu'elle est invariablement coûteuse en raison des salaires plus élevés qui rémunèrent le travail d'heures supplémentaires ainsi que du rendement diminué dont la main-d'œuvre témoigne au cours de ces heures.

Le système du travail à deux équipes apporte aussi une intéressante contribution à la réduction des risques financiers inhérents au lancement d'un nouvel article, chaque fois que ce lancement veut l'immobi-

(2) Appliqué d'une manière intermittente, ce système perd cependant une bonne partie de son efficacité ainsi qu'on le verra plus loin.

lisation de nouveaux capitaux sous forme d'un matériel spécifiquement désigné pour la production de cet article sans que la demande probable de ce dernier puisse être estimée.

Les industries saisonnières y trouvent une méthode pratique d'adaptation aux pointes d'activité qui, périodiquement, les animent. Les établissements qui sont dépourvus de place pour développer leurs installations y trouvent un moyen peu coûteux d'étendre leur cadre d'exploitation. Le recours au travail à deux équipes est aussi le remède tout indiqué lorsque, pour une raison quelconque (réorganisation, incendie, accident, réparation ou révision), l'usine est privée de l'usage d'une partie de son équipement technique ou bien encore, lorsqu'un département ne parvient pas à suivre l'allure de la production et menace ainsi de freiner l'activité de toute l'entreprise. Il semble aussi constituer une méthode particulièrement intéressante d'adaptation du travail industriel et de son organisation à une période de crise, chaque fois qu'il permet à l'employeur de condamner une partie de ses établissements et de concentrer la production sur la fraction la plus efficace de ses installations (3).

Telles sont quelques-unes des applications les plus intéressantes du système du travail à deux équipes envisagé comme méthode exceptionnelle, intermittente ou partielle d'exploitation dans un établissement ou dans une industrie déterminés. A l'heure présente, cependant, cette organisation particulière retient l'attention en tant que méthode permanente et normale d'exploitation, celle-ci devant permettre de maintenir sinon de stimuler le facteur de charge des installations et de satisfaire au moins en partie aux revendications ouvrières en matière de réduction des heures de travail.

Quelle que soit l'opinion que l'on professe au sujet de l'opportunité d'une diminution des prestations ouvrières dans la conjoncture présente, on ne peut nier que pareille décision comporterait certains inconvénients graves parmi lesquels la réduction du degré d'utilisation des installations est celui invoqué le plus fréquemment. Cette conséquence n'est toutefois pas inéluctable car, si réduisant la durée des prestations ouvrières, on améliore simultanément le degré d'utilisation de l'équipement industriel par un système d'exploitation à deux équipes, on conçoit que les heureux effets de cette dernière initiative puissent être susceptibles de compenser les conséquences regrettables de la première; en d'autres termes, on conçoit que, par ce subterfuge, le coût moyen d'exploitation puisse être préservé sinon amélioré et la rentabilité des capitaux investis dans l'industrie stimulée. Puisque, dans certaines industries, des considérations d'ordre technique imposent un travail continu ou semi-continu, pourquoi ne pas s'inspirer de cette politique d'exploitation en vue de répondre aux revendications ouvrières sans porter préjudice à la satisfac-

(3) Cf. P.-S. FLORENCE : *The Logic of Industrial Administration*, chap. IV, §§ 3-4.

tion de certaines nécessités d'ordre économique, satisfaction qui, en raison de la progression des charges fixes d'exploitation de l'industrie moderne, devient de plus en plus impérieuse? Pourquoi ne pas diminuer les heures journalières et hebdomadaires de travail de l'ouvrier et instaurer un système d'équipes de manière à compenser l'accroissement des frais unitaires de main-d'œuvre par une meilleure utilisation des ressources productives de l'équipement industriel, utilisation qui doit permettre de répartir sur un volume accru de production les charges fixes d'exploitation, cauchemar de nos entrepreneurs modernes?

Cette proposition n'est pas nouvelle. Si nos informations sont exactes, elle fut lancée en 1918 par Lord Leverhulme sous la forme d'une journée de six heures de travail (4) pour l'ouvrier. Voici les détails du système que le grand industriel soumettait à l'appréciation de ses contemporains. Le travail devait pratiquement être continu. Une première équipe aurait travaillé journellement de 7 heures du matin à 1 h. 1/4 de l'après-midi avec un quart d'heure de repos prévu pour le *breakfast*, soit une prestation hebdomadaire de trente-six heures. Une seconde équipe aurait repris service à 1 h. 1/4 de l'après-midi jusqu'à 9 heures du soir, sauf le vendredi, où le travail se serait terminé à 8 h. 3/4 et le samedi après-midi, qui aurait été libre de toute prestation; une demi-heure étant prévue pour le thé, l'équipe de l'après-midi aurait également fourni trente-six heures hebdomadaires. Le travail de nuit, confié à une troisième équipe, se serait effectué de 10 heures du soir à 6 heures du matin, mais n'aurait été exigé qu'une semaine sur quatre, le travail journalier au cours des trois autres semaines étant réduit pour ces ouvriers à cinq heures un tiers; ainsi la moyenne de trente-six heures devait être respectée tout en assurant le repos des familles ouvrières au cours du service de nuit des travailleurs. Ce programme de travail fut jugé peu pratique et, il convient de le noter, ne reçut jamais la moindre mesure d'application aux Etablissements Lever de Port-Sunlight. Ce n'est que tout récemment, en 1933, que l'*Imperial Chemical Industries* le reprit, à ses usines de Billingham, sous une forme un peu modifiée en instaurant un rythme de travail continu à quatre équipes de six heures pour une fraction du personnel; le travail de nuit étant mieux rémunéré que le travail du jour, les salaires hebdomadaires moyens sur une base d'environ quarante heures de travail par semaine purent être maintenus (5). Depuis que Lord Leverhulme lança sa proposition de la journée de huit heures, l'organisation du travail industriel par équipe a toutefois fait son chemin en Grande-Bretagne et comme, dans les conditions où cette organisation a été introduite, elle implique une réduction des heures hebdomadaires de travail, elle vaut la peine qu'on

(4) Cf. Lord LEVERHULME : *The Six-Hour Day and other Industrial Questions*, Londres, 1918. Voir aussi *The Glasgow Herald*, 29 mars 1918 et *The Organiser*, avril et mai 1918.

(5) *The Times*, 12 octobre 1933.

s'y arrête. Une justification théorique de son efficacité n'est tout d'abord pas inutile.

Envisageons le cas d'une industrie dont le coût total d'exploitation ne comprendrait que des dépenses de matières premières et de main-d'œuvre directement proportionnelles au volume de production et un ensemble de frais généraux rigoureusement constants qui doivent être supportés dans leur totalité, quelle que soit l'importance de ce volume de production. Dans cette hypothèse et en supposant de plus que le rendement horaire de l'ouvrier soit indépendant de la durée de ses prestations, une réduction éventuelle des heures de travail de l'ouvrier avec adoption simultanée d'un système d'équipes doit, afin de sauvegarder l'importance du coût moyen de production, respecter la relation que voici :

$$\frac{S}{H-h} - \frac{S}{H} \leq \frac{C}{H} - \frac{C}{p(H-h)}$$

ou

$$Sph \leq C [p(H-h) - H]$$

ou

$$h \leq \frac{CH(p-1)}{p(S+C)}$$

S représente le salaire journalier ou hebdomadaire de l'ouvrier, les dépenses constantes journalières ou hebdomadaires étant figurées par C. Les heures initiales de travail sont représentées par H, h étant la réduction proposée. p est le nombre envisagé d'équipes, chacune d'elles fournissant (H - h) heures de travail par jour ou par semaine.

Posant $\frac{C}{S} = K$, la relation devient

$$h \leq H \frac{K(p-1)}{p(1+K)}$$

Enfin, posant $p = 2$, nous obtenons

$$h \leq H \frac{K}{2(1+K)}$$

La limite de réduction des heures qu'autorise l'organisation du travail à deux équipes est dès lors donnée par l'équation :

$$h = H \frac{K}{2(1+K)}$$

Elle est directement proportionnelle à H et varie dans le même sens que K, c'est-à-dire le rapport entre les dépenses constantes d'exploitation et les dépenses directes de main-d'œuvre. Cette relation met déjà en évidence tout l'intérêt que présenterait, pour l'employeur, le recours à une organisation du travail par équipe au cas où une diminution de la durée des prestations ouvrières lui serait imposée, intérêt qui s'avère d'autant plus appréciable que plus importantes sont les charges fixes d'exploitation qu'il doit couvrir relativement aux dépenses directes

de main-d'œuvre qu'il lui faut consentir. A part cela, il convient immédiatement de noter l'in vraisemblance des hypothèses qui ont été posées en vue d'arriver à une équation aussi simple. En ce qui concerne tout d'abord le rendement horaire de l'ouvrier, que l'on avait supposé constant, on peut s'attendre au contraire à constater un certain degré d'amélioration (6) qui apparaîtra d'autant plus important que le rythme de travail dépend plus des ressources physiologiques et psychologiques de l'ouvrier. Lorsque l'allure du travail est imposée par la machine, cette amélioration est nécessairement moindre; mais, même dans ce cas, le rendement moyen de la main-d'œuvre peut être stimulé, soit qu'un nombre accru de machines puisse être confié à la surveillance de l'ouvrier, soit que l'alimentation des machines semi-automatiques soit mieux assurée, que l'ouvrier perde moins de temps au cours de son travail, que les malfaçons se réduisent ou que les accidents pour cause de fatigue de l'ouvrier diminuent. Une image extraordinairement simplifiée du coût de production avait ensuite été présentée; elle supposait, en effet, que l'ensemble des éléments autres que les frais directs de matières premières et de main-d'œuvre étaient rigoureusement constants, ce qui n'est manifestement jamais le cas. La lumineuse dénomination de frais généraux, invoquée d'autant plus fréquemment qu'elle est plus imprécise, couvre en fait un monde d'éléments des plus divers dont le seul caractère commun est non la constance, mais la propriété qu'ils ont de ne pouvoir être adéquatement assignés à une phase particulière ou à un produit déterminé de l'exploitation. A part cela, si quelques-uns de ces éléments sont rigoureusement constants et indépendants du facteur de charge de l'établissement industriel envisagé, d'autres au contraire se modifient ou sont modifiables : les uns fluctuent automatiquement avec le facteur de charge, les autres varient suivant le type d'organisation du travail que l'on adopte et, plus particulièrement, suivant le cadre que l'on donne à l'exploitation.

Grâce au secret qui entoure les opérations comptables des entreprises « privées » et malgré tout l'intérêt que présentent ces distinctions, l'importance relative de ces diverses catégories de frais généraux n'est pas connue. En 1924, le professeur P.-S. Florence estimait que, pour l'ensemble de l'industrie britannique et pour le cadre d'exploitation caractéristique de cette époque, la part rigoureusement constante des frais généraux s'élevait à la moitié environ de ceux-ci (7). Parmi ces dépenses fixes figurent des charges d'établissement, telles celles d'amortissement et d'entretien des bâtiments, installations et matériel qu'imposent les méfaits des intempéries ainsi que l'amortissement de l'équipement technique pour raison d'âge (*obsolescence*) et non d'usure; y sont aussi

(6) Voir à ce sujet MAY SMITH and M.-D. VERNON : *The Two Shift System in certain Factories*. Industrial Fatigue Research Board, rapport no 47.

(7) P.-S. FLORENCE : *Economics of Fatigue and Unrest*, p. 135.

représentées, de multiples charges financières, tels les intérêts d'emprunts, diverses taxes et impôts, les loyers, les frais d'assurance, etc. En ce qui nous concerne à présent et en vue d'apprécier la marge d'erreur que présente la formule simplifiée, les frais généraux variables sont toutefois plus intéressants. Parmi ceux qui doivent fluctuer automatiquement (mais non proportionnellement) avec le facteur de charge, il est un genre de dépenses qui mérite attention, à savoir celui associé à l'emmagasinage et au stockage de la production. La capacité productive des établissements étant augmentée avec un équipement technique non développé, les stocks peuvent être plus aisément et surtout plus rapidement renouvelés, ce qui permet de réduire leur importance absolue et relative. Pareil effet, spécifiquement attribuable à l'organisation du travail à deux équipes, ne peut manquer d'être apprécié dans certaines industries; dans la mesure où il mérite considération, il compense l'accroissement absolu (mais non relatif) des frais généraux directement associés à l'œuvre de production, tels la consommation d'outils, d'huile, l'amortissement du matériel pour cause d'usure, etc.

A cet égard, l'industrie des boîtes en fer-blanc est typique. Les conditions d'exploitation y étaient décrites comme suit par un représentant de la *Metal Box Company, Ltd.*, à une séance de la récente commission d'enquête (8) :

« L'industrie est éminemment saisonnière et la production s'effectue au moyen d'un petit nombre de machines automatiques à grand rendement, chacune d'entre elles produisant plus de 300 boîtes à la minute. Ces installations représentent une très forte dépense de capital et chôment pour les trois quarts pendant sept à huit mois de l'année. La production comporte environ cent variétés de boîtes. La production d'une journée de travail requiert de trois à quatre mille pieds carrés de superficie en vue de l'emmagasinage et c'est pourquoi il est impossible de stocker en prévision de la demande saisonnière. Trente à quarante millions de boîtes sont requises mensuellement au cours de juillet et d'août. Malgré la collaboration étroite de l'industrie avec sa clientèle, il est très difficile d'estimer la demande, les dimensions requises variant avec les conditions du marché, le goût du public et même avec la dimension et la qualité du fruit à la récolte. Les commandes doivent souvent être exécutées endéans les vingt-quatre heures de l'achat d'une récolte; ceci n'est possible qu'à condition de faire travailler les machines pendant un minimum de seize heures et souvent même au cours de la nuit. Les femmes conviennent mieux à certaines tâches, car elles sont plus rapides à l'emballage et plus promptes à déceler les défauts de fabrication. Si, dans ces conditions, l'on devait renoncer à travailler par équipes, la seule solution serait d'exiger du personnel féminin des prestations de cinquante-

(8) Report of the Departmental Committee on the Employment of Women and Young Persons on the Two Shift System, 1935, Cd. 4914, p. 67.

sept heures hebdomadaires et d'embaucher du personnel masculin pour le travail de nuit. Ce serait assurément peu satisfaisant et très coûteux. »

En ce qui concerne les autres frais généraux et plus particulièrement ceux qui ne peuvent manquer d'être affectés par une extension du cadre d'exploitation, les uns sont purement et simplement doublés. Tel est infailliblement le cas des traitements accordés au personnel administratif subalterne (les contre-maîtres, par exemple); des appointements d'une partie du personnel de bureau ainsi que des salaires d'une fraction de la main-d'œuvre dévolue à des services généraux. Les dépenses de force motrice se comportent différemment suivant la source et le type d'énergie utilisés. Si l'employeur achète son énergie électrique, les dépenses se modifient sensiblement en proportion du volume de production (9), mais pareille progression ne sera jamais observée au cas où les besoins en force motrice d'un établissement sont satisfaits au moyen de chaudières dont le feu doit être entretenu en permanence. Les frais de chauffage et de ventilation croissent assurément, mais non pas proportionnellement aux heures effectives d'utilisation des ateliers. Il n'y a vraiment que les dépenses d'éclairage qui se développent en dehors de toute proportion avec le volume de production, tout particulièrement au cours des mois d'hiver, en raison des longues journées de travail (pratiquement de 6 heures du matin à 10 heures du soir) que comporte le système d'exploitation industrielle à deux équipes.

L'importance relative de ces divers éléments varie, bien entendu, suivant les industries considérées et il doit donc en être de même des corrections à apporter à la formule simplifiée initialement présentée. Au total néanmoins et pourvu que le facteur C puisse être minutieusement établi de telle manière que la rubrique « frais généraux » dans l'établissement du prix de revient ne serve plus à cacher de regrettables déficiences comptables, il nous semble difficile de croire que cette formule puisse gravement pécher par excès, sauf le cas exceptionnel où une réduction de la durée des prestations ouvrières n'aurait guère d'effet sur le rendement horaire de la main-d'œuvre et où, simultanément, la part rigoureusement constante des frais généraux serait relativement minime, deux conditions qui, ainsi qu'on le conçoit, ne sont guère de nature à devoir aisément s'accorder. En conclusion, dans la majorité des cas, le coefficient correcteur à introduire dans la formule est supérieur à l'unité, pourvu que, bien entendu, le facteur K puisse être adéquatement précisé par une comptabilité compétente.

Si l'initiative est prise sans que soit atteinte la limite de réduction telle que la formule adéquatement corrigée la pose pour une valeur déterminée de K, un bénéfice net en résulte pour l'em-

(9) A moins que sa consommation accrue ne lui permette de bénéficier de tarifs réduits.

ployeur sous forme d'une diminution de son coût moyen de production.

A cet avantage éventuel s'ajoutent de nombreux mérites d'adaptabilité à des circonstances diverses sur lesquels nous n'avons plus à revenir. Bref, que l'on envisage le système des deux équipes comme une méthode permanente d'exploitation ou comme une mesure simplement temporaire d'adaptation, que l'on considère son application à l'ensemble de l'industrie, à une industrie particulière, à une entreprise ou à

un département isolé, il semble présenter d'incontestables et de précieux avantages. Il y a lieu cependant de ne pas méconnaître les inconvénients d'ordre principalement traditionnels et institutionnels qu'offre ce procédé de travail.

Ces considérations, avec un examen critique des progrès de ce système d'exploitation en Grande-Bretagne au cours de ces quinze dernières années, feront l'objet d'un prochain article.

CHRONIQUE

Le commerce extérieur de l'Italie. — L'Italie dépend de l'importation de matières premières dans la proportion suivante :

Coton brut	840.000.000	lires.
Charbon	675.000.000	»
Laine	468.000.000	»
Machines	364.000.000	»
Huiles minérales	279.000.000	»
Café	182.000.000	»
Cuivre	147.000.000	»

L'Italie a, dans ces derniers temps, considérablement réduit la mesure dans laquelle elle était tributaire de l'étranger pour les produits alimentaires. C'est ainsi que pour le blé, elle accuse en 1935 7.720.000 tonnes, contre 5.320.000 tonnes en 1934.

Au total, 15,4 p. c. seulement de l'importation étaient représentés par des produits alimentaires.

Par contre, l'industrie et la fabrication de matériel de guerre dépendent dans la plus large mesure des importations de matières premières.

Quant à la répartition des importations entre les différents pays, les Etats-Unis avec 15 p. c., l'Allemagne avec 14,7 p. c., la Grande-Bretagne avec 9,8 p. c. et la France avec 5,5 p. c. représentent ensemble environ 45 p. c. de l'importation italienne.

* * *

Le commerce extérieur des Etats-Unis. — On dit volontiers que le pourcentage de la production américaine qui doit être exportée ne représenterait que 10 et 15 p. c. du total des marchandises et matières premières que les Etats-Unis produisent. Mais ce calcul global est trompeur. En effet, l'exportation des Etats-Unis en 1933, année peu favorable, a représenté la part suivante de la production pour chacune des marchandises indiquées ci-après :

Coton	66 p. c.
Tabac en feuilles	39 p. c.
Lard	25 p. c.
Produits laitiers	25 p. c.
Fruits secs	46 p. c.
Térébenthine	58 p. c.
Huile de graissage	34 p. c.
Aéroplanes et automobiles ..	37 p. c.

On voit par là quel rôle énorme l'exportation joue aux Etats-Unis pour des productions vitales.

* * *

Le commerce spécial de l'Union économique belgo-luxembourgeoise. — Pendant le premier trimestre de cette année, la proportion des exportations aux importations en valeur avait accusé un pourcentage de 102,75 p. c. Pendant le second trimestre, ce pourcentage est descendu à 89,59 p. c. Pendant les mois d'avril à juillet, une partie des exportations s'est

faite aux prix antérieurs en exécution des contrats passés avant la dévaluation. Au mois d'août, la balance commerciale tend à s'améliorer, car le pourcentage est remonté à 91,46 p. c., contre 95,52 p. c. il y a un an.

* * *

Le marché des céréales en septembre. — La rentrée des moissons de blé étant faite dans l'hémisphère nord, on a pu constater une avance notable de la production européenne. L'Italie et la Russie sont les principales responsables de cet accroissement, la première accusant une récolte de 7.720.000 tonnes en 1935, contre 5.320.000 tonnes en 1934 et la seconde 31 millions 550.000 tonnes environ cette année, contre 30.450.000 tonnes l'année dernière.

La production américaine et canadienne a été fortement détériorée par la sécheresse. C'est ainsi que, pour le Canada, la récolte de blé de printemps, de 7.900.000 tonnes, doit être réduite de 1 million 630.000 tonnes impropres à une utilisation en meunerie.

Le marché du blé fut actif en septembre et en hausse rapide. Parmi les facteurs de fermeté, il y a lieu de noter les rapports haussiers de New-York faisant prévoir une récolte de blé insuffisante pour les besoins du pays, sans un prélèvement d'au moins un million de tonnes sur le vieux stock déjà sensiblement réduit. Une autre cause de raffermissement des cours est la campagne contre le florin qui amène des achats considérables contractés en cette devise.

Un élément de modération à la hausse est la part de plus en plus grande qu'occupe sur le marché la production russe.

Le point culminant de la hausse en septembre fut atteint le 20; une réaction assez vive suivit :

Marché du blé à Anvers en septembre 1935.

	31-8-1935	20-9-1935	30-9-1935
Manitoba n° 2	104,80	118,05	110,—
Rosafé 79 kilos	90,—	102,25	95,60
Bahia 80 kilos	86,75	102,—	92,75

Le stock à Anvers s'est renforcé depuis le 31 août dernier de la façon suivante :

	31-8-1935	30-9-1935
	(Tonnes)	
Blé	19.039	40.926
Orge	9.573	8.174
Maïs	4.069	4.578
Avoine	2.007	1.280
Seigle	1.712	1.629
	36.500	56.587

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Indifférente aux remous que provoquent encore sur d'autres marchés les événements internationaux, notre Bourse des changes a maintenu pendant toute la quinzaine l'allure paisible qui la caractérise depuis plusieurs semaines. Les cours, bien équilibrés, ont continué d'affirmer la constante fermeté du belga vis-à-vis des autres devises. Le change sur Paris n'a pas dépassé le cours de 39,03 3/4 et est descendu à plusieurs reprises au-dessous de 39. Le dollar a évolué autour de 5,92, effleurant aux extrêmes 5,91 1/4 et 5,92 5/8. Le florin, après avoir réagi de 399,89 à 401, est retombé aux environs de 400. Le franc suisse vaut actuellement 192,85, venant de 192,13. La livre, largement offerte sur le marché international, a subi une pression continue de 29,17 1/2 à 29, dernier cours fait. Les échanges en reichsmark se sont effectués à un cours généralement voisin de 238,35. La lire italienne a été négociée à peu près au même cours que précédemment, c'est-à-dire entre 48,30 et 48,40. La peseta a oscillé de 80,76 à 80,87. Les couronnes scandinaves, à la suite du recul de la livre, se sont éloignées quelque peu de leur cours antérieur. Le Stockholm a fléchi de 149,80 à 149,65; l'Oslo, de 145,90 à 145,60 et le Copenhague, de 129,80 à 129,725. La couronne tchécoslovaque, qui valait il y a quinze jours 24,46, se trouve en ce moment à 24,60. Le dollar canadien est pratiquement inchangé à 5,82 3/8; de même, le zloty, qui cote 111,40, au lieu de 111,37 1/2.

Sur le marché du terme, la tendance reste nettement favorable au belga. Pour trois mois, le franc français continue de subir un déport de près de 60 centièmes de belga. Pour une même période, le florin perd 13 centièmes et le franc suisse 6 centièmes de belga. La livre vaut 14 centièmes de belga de moins qu'au comptant.

L'abondance des disponibilités à court terme persiste. Le marché de l'escompte hors-banque est quasi nul, faute de vendeurs. D'autre part, on ne signale aucun prêt au jour le jour.

Le 7 octobre 1935.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

L'activité fait toujours défaut au marché du comptant. Cette situation influe sur les estimations qui accusent dans de nombreux cas une certaine faiblesse. Ci-dessous, tableau comparatif des cours pratiqués les 4 octobre et 5 septembre.

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 77-76,75; 4 p. c. Dette Unifiée 1^{re} série, 91,60-92,25; idem 2^e série, 91,60-92,50; 3 1/2 p. c. Bons du Trésor à 5 ans, 105,35-105,95; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1932, 522-525; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1933 se répète à 1044; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 238,50-241,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 244-248; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 506-519.

Aux **assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie, 6275-6225; Banque du Congo Belge, 1155-1210; Banque d'Anvers, 1595-1665; Banque Belge pour

l'Etranger, 342,50-365; Banque Nationale de Belgique, 1830-1985; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2250-2500; Brufina, 1000-1050; part de réserve Société Générale de Belgique, 3000-3350; Union des Industries, 490-500.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 10075-10375; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 4075-4160; action de dividende idem, 7400-7800; Immobilière Bruxelloise, 3800-3900.

Aux **chemins de fer et canaux** : action privilégiée Société Nationale des Chemins de Fer Belges, 478-480; action privilégiée Chemins de Fer du Katanga, 900-992,50; action privilégiée 7 p. c. Léokadi, 505-545; Vicinaux du Congo, 522,50-515; action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5975-6025; part de fondateur Congo, 2080-2150; action de jouissance Welkenraedt, 16100-16050.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : action de dividende Bruxellois, 5100-5500; part sociale Le Caire. 380-440; action de capital Pays de Charleroi, 132-138.

Aux **tramways et électricité (trusts)** : part sociale Chemins de Fer et Entreprises, 725-745; 1/10 de part de fondateur Electrafina, 467,50-502,50; action de capital Electrobél, 1620-1625; part de fondateur Electrorail, 3210-3320; action ordinaire Tientsin, 2450-2600; action ordinaire Sofina, 10050-10350.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : Centrale des Flandres et du Brabant, 607,50-615; 1/10 de part de fondateur Electricité du Borinage, 2735-2835; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 8575-8425; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3500-3525; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 6800-7025; action ordinaire Electricité de Sofia et de Bulgarie, 2510-2750; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10025-10825.

Aux **industries métallurgiques** : Armes de Guerre, 232,50-190; Baume et Marpent, 7200-7775; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 825-825; Forges de Clabecq, 33750-33000; Cockerill, 332,50-372,50; Espérance-Longdoz, 1995-1985; Ougrée-Marihaye, 437,50-470; Phénix Works, 642,50-652,50; Providence, 11250-11475; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 935-900.

Aux **charbonnages** : Amercœur, 2725-2330; Bonnier, 4375-4560; Centre de Jumet (coupon n° 36 de 200 fr. détaché), 4260-4550; Hornu et Wasmes, 1460-1325; Mariemont et Bascoup, 3800-3950; Sacré-Madame, 3510-3475.

Aux **zincs, plombs et mines** : action de jouissance Métallurgique de Boom, 130-142; 1/5 d'action privilégiée Nouvelle-Montagne, 159-160; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 290-300; 1/10 d'action Vieille-Montagne, 1625-1735.

Aux **glaceries** : Auvélais, 20950-20750; 1/5 d'action Charleroi, 4110-4075; Moustier-sur-Sambre, 11800-12475; part sociale Saint-Roch, 17150-17650.

Aux industries de la construction : action ordinaire Cannon Brand, 850-875; Carrères de Porphyre de Quenast, 1355-1265; Carrières Unies de Porphyre, 4360-4400; action de jouissance Ciments de l'Europe Orientale, 1030-1130; action ordinaire Ciments de Visé, 1105-1280.

Aux industries textiles et soieries : Ensivaloise, 1410-1405; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 2500-2750; Linière Gantoise, 2300-2285; Linière La Lys, 7260-7700; part sociale A Soie Viscoise, 950-1040; part sociale B idem, 960-1080; Union Cotonnière, 775-752,50.

Aux produits chimiques : Société Belge de l'Azote, 515-555; part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 1440-1425; Laeken, 2010-2030; Oxhydrique Internationale, 365-370; Vedrin série B (coupon n° 6 de 15 francs net détaché), 375-385.

Aux entreprises coloniales : Cotonnière Congolaise 1^{re} série, 1030-1065; action privilégiée Katanga, 25400-29000; action ordinaire Katanga, 25250-28650; action privilégiée Kilo-Moto, 1410-1440; 1/100 de part de fondateur Minière Grands Lacs (coupon n° 11 de fr. 4,82 net détaché), 805-950; action de capital Union Minière du Haut-Katanga, 2785-2790; Brasseries du Katanga série B, 670-685; action de capital Ciments du Katanga, 850-910; Trabeka se répète à 1100; action de capital Citas, 236-190; action de capital Synkin, 655-662,50.

A l'alimentation : Glacières de Bruxelles, 1980-1975; action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 1775-1785; Moulins La Royale, 4510-4610; action de capital Moulins Rypens, 2625-2650; action de dividende idem, 2660-2690; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 9400-8925.

Aux brasseries : part sociale Brasseries de Haccht, 2235-2150; Brasseries d'Ixelles, 3010-2950; Brasseries de Koekelberg, 3015-3125.

Aux industries diverses : Bougies de la Cour, 1225-1115; 1/9 d'ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 890-1010; part de fondateur Grands Magasins « A l'Innovation », 2950-2700; action de capital Imprégnation des Bois, 705-720; part de fondateur Etablissements Saint-Sauveur, 1860-1960.

Aux papeteries : action ordinaire Delcroix, 970-872,50; part sociale Papeteries de Saventhem, 1065-1100.

Aux actions étrangères : Rio Tinto, 2525-2500; Crédit Foncier de Santa-Fé, 705-790; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 100000-104500; action de dividende Cairo-Héliopolis, 1055-1195; Chade séries A, B, C, 8175-8400; Chade série D, 1615-1660; Sévillane d'Electricité, 1700-1670; part de fondateur Chemins de Fer Economiques du Nord, 1730-2010; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 14500-14975; Electricité de Paris, 21550-21200; part bénéficiaire Parisienne, 2645-2820; 1/8 d'action Eaux d'Arnhem, 3600-4550; action ordinaire Royal Dutch, 37675-38500; part sociale Arbed se répète à 4825.

Terme.

Arbed, 4820-4850; Banque de Paris, 1665-1820; Barcelona Traction, 345-351,25; Chade, 1615-1665; Electrobél, 1620-1625; Héliopolis, 1235-1375; Kilo-Moto, 312,50-327,50; Pétrofina série B, 515-542,50; Securities, 85,50-102; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 2825-2895; Wagons-Lits, 73-91,50.

STATISTIQUES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)		Taux « hors banque »		Taux	
	escompte et de traites d'acceptat.	escompte non domie. et de traites promises	prêts sur fonds publics nationaux	papier commerial	en compen-sation	marché
21 septembre 1935	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
23	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
24	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
25	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
26	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
27	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
28	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
30	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
1er octobre 1935	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
2	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
3	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
4	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—
5	2,50	2,50	3,00	1,875	—	—

(a) la dernière quinzaine : 21 septembre 1935

Mois	1934	1935	1933	1934	1935	1933
Septembre	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Octobre	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Novembre	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Décembre	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
1935	Janvier	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Février	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Mars	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Avril	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Mai	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Juin	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Juillet	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Août	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Septembre	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50

(b) les derniers mois (1) :

Mois	1934	1935	1933	1934	1935	1933
Septembre	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Octobre	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Novembre	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Décembre	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
1935	Janvier	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Février	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Mars	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Avril	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Mai	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Juin	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Juillet	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Août	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Septembre	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux en vigueur à la fin de chaque mois, ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

(2) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

N. B. — Dans le Bulletin du 25 septembre, il y a lieu de rectifier comme suit les mentions relatives aux taux des reports : sur valeurs au comptant : 6 p. c. (au lieu de 5,5 p. c.); sur valeurs à terme : 5,5 p. c. (au lieu de 5 p. c.).

II. — Taux des dépôts en banque au 5 octobre 1935.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à 15 jours	Comptes de dépôts à :				Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite
				2 ans	1 an	6 mois	3 mois	
Banque de la Société Générale	0,50	1,55	1,75	1,90	2,00	2,00	2,00	—
Banque de Bruxelles	0,50	1,55	1,75	1,90	2,00	2,00	2,00	—
Caisse de Reports	0,50	1,54	1,75	1,90	2,00	2,00	2,00	—
Kredietbank voor Handel en Nij.	0,50	1,54	1,75	1,90	2,00	2,00	2,00	—
Verheid	0,75	1,55	1,75	1,90	2,00	2,00	2,00	—
Société Belge de Banque	0,50	1,55	1,75	1,90	2,00	2,00	2,00	—
Société Nalson, de Crédit à l'Ind.	—	—	—	—	—	—	—	—
Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	—

N. B. — Pour les cinq premières banques, les taux sont donnés nets d'impôts.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.
I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 belgas	PARIS 100 fr. = 39,135 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 5,8986 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 461,6083 b.	GENÈVE 100 fr. = 192,736 b.	MADRID 100 P. = 192,736 b.	ITALIE 100 lires = 62,6726 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 267,689 b.	OSLO 100 cr. = 267,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 267,689 b.	PRAQUE 100 Kc. = 24,6628 b.	MONTREAL 1 \$ = 0,9888 b.	BERLIN 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,056 b.
23 septemb. 1935	29,06	38,9875	5,02	399,89	192,89	80,80	48,28	149,80	145,90	129,80	21,46	5,82125	238,18	111,375
24 —	29,0725	38,99125	5,9160	399,55	192,22	80,76	48,35	149,85	146,05	129,85	24,50	5,8225	238,15	111,35
25 —	29,1750	38,98	5,9125	398,21	192,13	80,80	48,40	150,50	146,51	130,25	24,60	5,86	238,15	111,40
26 —	29,13375	39,0375	5,9225	400,40	192,45	80,87	48,41	150,40	146,425	130,20	24,55	5,865	238,52	111,40
27 —	29,1175	39,0355	5,925	399,91	192,40	80,87	48,28	150,10	146,28	130,10	24,50	5,855	238,45	111,45
30 —	29,07125	39, —	5,9185	400,72	192,53	80,78	48,35	149,95	146,10	129,90	24,50	5,86	238,45	111,49
1 ^{er} octob. 1935	29,0675	39,02	5,9225	400,62	192,70	80,76	48,36	149,90	146,075	129,80	24,59	5,85	238,27	111,53
2 —	29,005	39,035	5,9240	401, —	192,85	80,87	48,26	149,65	145,875	129,575	24,55	5,85	238,30	111,40
3 —	29,0225	38,9925	5,9225	400,55	192,75	80,82	48,28	149,80	145,85	129,825	24,55	5,85	238,25	111,325
4 —	29,01	39,00375	5,92625	400,12	192,87	80,84	48,30	149,55	145,70	129,55	24,65	5,825	238,35	111,40

II. — Moyennes annuelles et mensuelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Milan	Stockholm	Berlin
1933.....	23,796	28,129	5,7915	289,88	138,69	59,931	37,379	124,17	170,13
1934.....	21,640	28,206	4,2645 (*)	289,33	138,97	58,455	36,795	111,60	168,83
1934 Juillet.....	21,582	28,225	4,2803	289,87	139,43	58,481	36,735	111,30	164,31
Août.....	21,363	28,086	4,2194	288,42	139,01	58,214	36,564	110,18	166,11
Septembre.....	21,038	28,103	4,2119	288,86	139,01	58,220	36,575	108,48	169,60
Octobre.....	21,051	28,235	4,2607	290,16	139,08	58,513	36,669	108,58	171,68
Novembre.....	21,398	28,242	4,2880	289,78	139,18	58,535	36,610	110,35	171,70
Décembre.....	21,128	28,196	4,2740	289,11	138,51	58,455	36,546	108,98	171,60
1935 Janvier.....	20,988	28,239	4,2903	289,41	138,57	58,528	36,603	108,24	171,56
Février.....	20,891	28,261	4,2855	289,59	138,68	58,573	36,364	107,72	171,69
Mars.....	20,331	28,248	4,2637	290,08	138,88	58,618	35,689	105,03	171,67
Avril.....	28,521	38,948	5,9013	398,22	191,05	80,71	48,938	147,08	237,98
Mai.....	28,844	38,885	5,9030	399,20	190,73	80,615	48,642	148,69	237,98
Juin.....	29,145	39,045	5,9061	400,81	193, —	80,923	48,852	150,31	238,09
Juillet.....	29,311	39,176	5,9169	402,09	193,67	81,229	48,80	151,19	238,39
Août.....	29,436	39,243	5,9289	401,41	193,84	81,319	48,69	152,02	239,06
Septembre.....	29,247	39,030	5,9296	400,56	192,76	80,963	48,406	150,81	238,69

(*) Moyenne pour les dix derniers mois.

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
21 septembre 1935.....	—	D 0,0400	—	D 0,150	—	D 0,003	—	D 5,20
23 —	—	D 0,0450	—	D 0,150	—	D 0,005	—	D 5, —
24 —	D 0,0525	—	D 0,19	D 0,170	—	D 0,005	—	D 6, —
25 —	D 0,0525	D 0,0400	D 0,20	D 0,180	D 0,007	—	D 6,80	—
26 —	D 0,0400	D 0,0300	D 0,18	—	D 0,005	—	D 7,50	—
27 —	D 0,0325	D 0,0250	D 0,19	D 0,170	D 0,004	D 0,002	D 7,50	D 6,50
28 —	D 0,0350	D 0,0300	—	D 0,170	D 0,003	D 0,001	D 7,40	D 6,40
30 —	D 0,0400	D 0,0350	D 0,18	D 0,160	—	D 0,002	D 7, —	—
1 ^{er} octobre 1935.....	—	D 0,0350	D 0,19	D 0,170	—	D 0,002	D 5,60	D 5, —
2 —	D 0,0400	D 0,0350	D 0,145	—	—	D 0,003	D 5, —	—
3 —	D 0,0425	D 0,0350	D 0,145	D 0,135	—	D 0,003	D 4,20	D 4, —
4 —	D 0,0500	D 0,0450	D 0,160	—	D 0,005	—	D 4,80	D 4,40
5 —	D 0,0500	D 0,0400	D 0,130	D 0,120	D 0,005	D 0,003	D 5,20	D 4,40
<i>à 3 mois :</i>								
21 septembre 1935.....	—	D 0,1200	—	D 0,72	—	D 0,009	—	D 12,40
23 —	D 0,140	D 0,1300	D 0,78	D 0,74	D 0,011	D 0,009	D 14,40	D 13,20
24 —	D 0,150	D 0,1400	D 0,80	D 0,78	D 0,016	D 0,012	D 15, —	—
25 —	D 0,130	—	D 0,79	D 0,76	D 0,010	D 0,008	D 16, —	—
26 —	D 0,125	—	D 0,74	D 0,70	D 0,010	D 0,008	D 17,50	—
27 —	D 0,120	D 0,1100	D 0,70	—	D 0,009	D 0,0075	D 17,50	D 16,60
28 —	D 0,125	D 0,1200	D 0,70	D 0,69	D 0,007	D 0,005	D 18, —	D 17, —
30 —	D 0,140	D 0,1300	D 0,69	D 0,65	D 0,008	D 0,006	D 16,40	D 15,50
1 ^{er} octobre 1935.....	D 0,145	D 0,1375	D 0,68	D 0,66	—	D 0,009	D 14, —	D 13, —
2 —	D 0,140	—	D 0,69	D 0,65	D 0,008	D 0,010	D 13,40	—
3 —	D 0,140	D 0,1350	D 0,67	—	—	D 0,011	D 13, —	D 12, —
4 —	D 0,140	D 0,1350	D 0,66	D 0,63	D 0,010	D 0,008	D 14,20	D 13,40
5 —	D 0,140	D 0,1350	D 0,63	D 0,60	D 0,010	D 0,008	D 13,60	D 13, —

INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES (30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable).

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et commun.	Obligations 4 % impôt 16,50 %	Obligations 6 % net d'impôt	Tous TITRES A REVENU FIXE	Banques	Entrepr. immobil. hypothéc. et hôtelières	Tramw. ch. de fer économ. et vicinaux	Tramw. et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers	Tous TITRES A REVENU VARIABLE
Indice p. r. au mois précédent																		
1935 2 septembre	100	102	101	101	101	96	97	92	92	95	93	93	102	100	96	94	95	94
1 ^{er} octobre	100	98	100	100	99	97	96	101	101	102	106	100	100	102	104	99	101	
Indice p. r. au 1 janvier 1935																		
1934 1 ^{er} août	121	126	127	106	119	26	22	24	22	48	24	41	14	43	15	17	27	27
3 septembre	122	128	128	106	119	28	26	28	24	51	36	52	16	46	17	19	30	31
1 ^{er} octobre	119	127	129	106	119	27	25	27	24	50	34	48	13	46	16	18	28	30
2 novembre	114	124	129	105	117	26	24	25	22	49	30	48	12	45	15	15	27	28
3 décembre	117	123	126	104	116	26	24	25	21	45	31	46	11	42	14	15	26	27
1935 2 janvier	119	126	128	103	117	25	24	24	20	45	33	45	10	39	14	14	25	27
1 ^{er} février	119	127	130	105	118	24	25	24	20	45	32	47	12	38	15	16	25	27
1 ^{er} mars	120	127	132	105	119	23	24	24	19	43	29	45	10	37	14	15	24	25
15 mars	112	125	129	102	114	23	25	24	20	45	30	46	10	38	13	17	24	27
Début avril	118	126	123	103	115	29	32	31	25	51	42	58	15	49	20	20	30	33
1 ^{er} mai	123	126	130	106	119	31	42	34	31	56	45	67	18	58	27	28	38	39
3 juin	122	131	138	107	122	32	44	37	32	59	50	87	25	60	29	28	41	42
1 ^{er} juillet	118	132	139	109	122	30	42	34	31	57	45	85	24	60	27	27	37	39
1 ^{er} août	120	132	139	109	123	30	38	32	30	56	43	80	22	57	26	27	35	38
2 septembre	119	134	141	110	124	28	37	30	27	53	39	74	22	57	25	26	33	36
1 ^{er} octobre	119	131	141	110	123	28	36	30	28	55	42	74	22	57	25	27	33	37

RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente Belge, 3 p. c., 2 ^e série net d'impôts		Dette unifiée, 4 p. c., net d'impôts		Dommages de guerre 1922 (*)		Congo 1906, 4 p. c., net d'impôts		Congo 1896, 4 p. c., net d'impôts	
	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement
1933 3 janvier	66,25	4,53	—	—	233,—	5,36	62,—	6,45	62,40	6,41
1934 2 janvier	67,—	4,48	—	—	224,—	5,58	61,—	6,56	61,50	6,52
1934 1 ^{er} août	78,75	3,81	—	—	247,50	5,05	78,—	5,13	77,60	5,15
3 septembre	79,75	3,76	—	—	249,50	5,01	80,90	4,94	82,50	4,85
1 ^{er} octobre	74,75	4,01	—	—	245,50	5,09	75,75	5,28	77,25	5,18
2 novembre	69,50	4,32	—	—	243,—	5,14	71,—	5,63	71,50	5,59
3 décembre	72,—	4,17	—	—	242,50	5,15	72,50	5,52	71,25	5,61
1935 2 janvier	74,—	4,05	—	—	248,50	5,03	75,—	5,33	74,—	5,41
1 ^{er} février	73,25	4,10	—	—	253,—	4,94	75,—	5,33	75,50	5,30
1 ^{er} mars	74,50	4,03	—	—	250,50	4,99	75,50	5,30	76,50	5,23
3 avril	75,—	4,—	—	—	235,—	5,32	81,—	4,94	85,—	4,71
1 ^{er} mai	80,—	3,75	—	—	243,50	5,13	89,—	4,49	89,—	4,49
3 juin	78,50	3,82	96,75	4,13	249,—	4,22	93,—	4,30	94,—	4,26
1 ^{er} juillet	77,25	3,88	91,70	4,36	248,—	4,23	93,—	4,30	90,50	4,42
1 ^{er} août	78,75	3,81	92,375	4,33	256,—	4,10	93,75	4,27	92,15	4,34
2 septembre	77,—	3,90	92,15	4,34	249,—	4,22	92,—	4,35	91,90	4,35
1 ^{er} octobre	76,25	3,93	92,05	4,35	246,—	4,27	91,—	4,40	89,50	4,47

(*) 5 p. c. net d'impôts jusqu'au 15 mai 1935 sur la valeur nominale de 250 francs; 4 p. c. net d'impôts à partir du 16 mai 1935 sur la valeur nominale de fr. 262,50.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS.

PÉRIODES	Prix intérieurs (en francs par tonne métrique).											Prix à l'exportation (en £-or par tonne anglaise).				
	CHARBONS					SIDÉRURGIE						SIDÉRURGIE				
	pour foyer domestique brais. anthr. 20/30	Industriel menu demi-gras, mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte moulage Charleroi	Billettes	Largets	Barres marchandes	Poutrelles	Rails	Billettes	Largets	Barres marchandes	Poutrelles	Rails
1933 Moyenne mensuelle ...	257,50	114,25	105,—	139,50	100,—	208,25	418,75	442,—	515,75	513,75	1.100,—	2-5-4	2-6-4	2-5-9	2-11-6	5-15-7
1934 Moyenne mensuelle ...	224,25	110,75	105,—	134,25	109,25	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 0-3	5-10-0
1934 Juillet	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Août	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Septembre	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Octobre	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Novembre	220,—	110,—	105,—	125,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Décembre	220,—	110,—	105,—	125,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
1935 Janvier	220,—	110,—	105,—	125,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Février	220,—	110,—	105,—	125,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Mars	227,—	115,—	110,—	130,—	110,—	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Avril	227,—	115,—	110,—	130,—	110,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Mai	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Juin	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Juillet	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Août	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0
Septembre	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3- 1-6	5-10-0

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	en francs par 100 kilos						en francs par kilo		en francs par pièce
1933 Moyenne mensuelle	70,84	48,90	67,30	57,14	16,59	61,16	19,48	14,19	0,52
1934 Moyenne mensuelle	62,09	56,58	61,64	63,57	32,35	65,47	18,28	14,23	0,47
1934 Juin	65,63	54,88	64,53	60,47	33,—	60,10	15,14	14,—	0,34
Juillet	70,33	63,04	68,10	59,99	41,81	61,83	15,59	13,—	0,34
Août	67,87	67,72	64,56	69,38	44,27	64,41	18,65	13,—	0,45
Septembre	65,61	70,67	65,60	71,63	36,70	71,67	19,45	12,75	0,53
Octobre	63,21	67,11	65,04	72,09	33,63	70,59	20,31	13,25	0,67
Novembre	62,15	67,11	64,83	73,96	31,71	71,33	19,58	13,20	0,77
Décembre	60,75	66,93	64,77	74,57	30,60	81,81	19,45	13,—	0,57
1935 Janvier	59,49	64,58	65,68	76,45	29,54	83,93	20,33	13,—	0,52
Février	58,52	62,09	66,95	75,70	29,62	80,89	18,34	12,94	0,38
Mars	58,43	60,41	67,51	74,63	28,34	86,17	16,46	13,13	0,29
Avril	76,50	72,23	83,16	81,78	33,70	84,86	16,63	15,38	0,31
Mai	78,37	74,53	86,68	83,89	41,79	96,76	15,08	16,90	0,32
Juin	79,—	75,68	94,10	85,27	62,56	95,72	14,73	16,44	0,38
Juillet	72,90	64,—	92,05	66,94	67,43	81,23	15,19	17,12	0,46
Août	76,57	66,03	77,31	62,16	49,05	86,90	17,44	17,65	0,58

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — I. — Industries minières et métallurgiques (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1933 Moyenne mensuelle	93.262	134.478	359	313	585	27	425	397	2.106	22,7	2.847
1934 Moyenne mensuelle	86.483	125.114	366	320	584	29	436	462	2.197	22,8	3.275
1934 Juin	85.405	123.849	359	310	597	30	438	480	2.214	23,2	3.370
Juillet	85.164	123.671	344	296	554	27	424	442	2.087	22,0	3.530
Août	84.562	122.494	370	313	579	29	433	456	2.181	23,0	3.593
Septembre	83.687	121.645	341	311	572	30	423	448	2.123	22,5	3.477
Octobre	83.990	121.822	370	329	608	31	466	483	2.287	24,1	3.509
Novembre	85.122	122.940	376	331	585	28	434	484	2.238	22,8	3.532
Décembre	84.762	122.356	362	317	577	28	436	464	2.184	21,9	3.576
1935 Janvier	85.339	122.662	391	331	574	25	443	474	2.238	22,9	3.589
Février	82.634	119.102	352	306	523	24	405	433	2.044	21,1	3.982
Mars	83.010	119.720	375	309	564	28	433	462	2.170	21,9	3.594
Avril	82.462	117.963	381	324	567	27	426	450	2.175	22,4	3.628
Mai	82.140	119.203	375	325	489	26	439	478	2.132	22,1	3.404
Juin	82.729	119.962	363	312	574	27	415	458	2.148	22,1	3.329
Juillet	81.453	118.440	392	321	591	27	431	481	2.243	23,6	3.452
Août	82.356	119.542	396	312	591	27	441	477	2.245	23,2	3.535

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1933 Moyenne mensuelle	377	3.975	115	826	32 (2)	229	224	4,5	174	3,2
1934 Moyenne mensuelle	364	3.674	113	817	37 (2)	242	242	4,0	181	4,8
1934 Juin	352	3.729	109	804	36	242	249	4,2	183	4,4
Juillet	365	3.708	97	791	36	252	244	3,8	183	4,3
Août	371	3.685	109	800	36	251	246	4,3	185	4,8
Septembre	359	3.695	118	816	36	237	241	4,0	175	4,5
Octobre	371	3.723	117	832	36	254	252	4,9	190	5,6
Novembre	359	3.715	110	777	37	223	248	4,0	182	4,5
Décembre	368	3.668	106	798	37	260	243	3,2	167	4,3
1935 Janvier	371	3.661	105	766	39	248	242	3,4	185	4,7
Février	339	3.655	96	762	38	230	229	4,0	168	3,8
Mars	371	3.667	104	752	37	252	246	4,6	192	4,1
Avril	367	3.595	111	764	39	252	246	4,8	190	4,8
Mai	394	3.593	110	787	40	271	268	5,6	212	4,4
Juin	382	3.706	110	821	41	258	241	5,0	176	3,6
Juillet	413	3.623	100	795	41	263	250	5,8	181	4,4
Août	410	3.621	110	792	40	259	251	5,7	191	5,1

(1) Statistique du Ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la Revue du Travail.
 (2) Au 31 décembre.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — II. — Industries diverses.

PÉRIODES	COTON Production semestr. de filés	LAINE		SUCRES				BRASSE- RIES Quantités de farines déclarées	DISTIL- LERIES Production d'alcools
		Condition- nements de Verviers et de Dison (laine con- ditionnée ou simpl. posée) (6)	Stoöks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois)	Production		Stoöks à fin de mois (sucres bruts et raffinés)	Déclara- tions en consom- mation		
				Sucres bruts	Sucres raffinés				
				(Tonnes)					(Hectol.)
1933 Moyenne mensuelle	22.945 (1) 23.450 (2)	2.416	3.879	19.152	16.044	121.400	14.806	16.493	26.903
1934 Moyenne mensuelle	21.000 (1) 22.396 (2)	1.306	3.461	20.773	14.380	118.230	15.079	16.322	31.784
1934 Juin	21.000 (1)	(4) 884	3.794	—	13.309	89.171	16.297	18.096	33.268
Juillet		(4) 879	3.619	—	13.504	65.812	18.449	18.626	33.778
Août		978	3.607	—	13.684	48.186	14.971	17.346	26.141
Septembre		1.343	3.440	—	10.688	26.176	15.675	15.980	32.680
Octobre		1.779	3.127	81.412	16.692	82.261	17.983	15.301	34.262
Novembre	22.396 (2)	1.598	3.066	132.786	20.199	195.465	17.629	14.250	23.802
Décembre		1.652	3.172	34.490	15.602	213.014	15.400	15.904	39.224
1935 Janvier	26.714 (1)	(6) 1.900	3.366	161	13.639	193.043	14.565	13.481	32.411
Février		1.626	3.479	289	13.897	170.853	12.163	12.129	28.375
Mars		1.807	3.699	101	21.501	141.127	16.431	15.027	33.848
Avril		2.499	3.612	—	17.432	121.559	22.070	16.118	33.655
Mai		2.629	3.252	—	19.163	104.536	15.278	16.283	28.186
Juin		2.008	3.296	—	14.080	94.899	13.157	17.874	30.098
Juillet		1.872	3.410	—	15.584	80.367	18.748	20.363	34.584
Août		1.960	3.697	—	14.687	59.365	16.460	18.532	

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR BRUT	
	Production	Déclara- tions en consom- mation (Tonnes)	Déclara- tions à l'exporta- tion	Fabrication	Destination donnée à la fabrication indig.		Ventes à la minque d'Ostende		extrait au Congo (3)	
					Consom- mation	Exportat. (avec décharge de l'accise)	Quantités (Tonnes)	Valeurs (Milliers de francs)	Mines de Kilo-Moto	Toutes les mines (5)
					(Millions de tiges)				(Kilogrammes)	
1933 Moyenne mensuelle	2.892	3.020	36	3.536	1.490	2.040	1.653	5.263	509,7	820,1
1934 Moyenne mensuelle	3.183	3.166	14	4.046	1.692	2.089	1.499	5.053	538,9	904,2
1934 Juin	2.544	2.557	9	3.373	1.758	1.751	1.180	3.916	540,2	880,0
Juillet	2.614	2.589	21	3.996	1.635	1.771	1.300	4.372	514,3	862,8
Août	3.486	3.477	8	3.950	2.066	2.146	1.654	5.399	535,7	904,3
Septembre	3.030	3.024	9	4.561	1.899	2.318	1.725	5.070	537,4	917,7
Octobre	3.842	3.805	9	5.134	2.191	2.875	1.701	6.043	574,8	978,2
Novembre	3.509	3.510	2	4.455	1.607	2.188	1.816	5.350	582,1	987,4
Décembre	3.585	3.556	24	3.811	1.228	2.425	1.396	5.668	527,0	965,4
1935 Janvier	3.664	3.649	2	3.837	2.258	2.487	1.288	4.872	591,8	1.008,2
Février	3.213	3.200	21	4.107	1.584	1.969	1.146	3.938	550,3	946,4
Mars	3.400	3.377	33	4.296	1.708	2.196	1.895	6.006	579,8	
Avril	3.668	3.651	14	4.259	4.264	2.002	1.836	6.898	586,2	
Mai	3.412	3.401	11	4.075	2.218	1.816	1.636	4.962	618,7	
Juin	3.161	3.135	22	3.585	1.039	2.329	1.275	4.721	581,0	
Juillet	3.193	3.167	23	4.254	1.121	2.586	1.605	5.770	606,8	
Août	3.994	3.966	21	3.806	1.527	2.445	1.891	6.497	623,3	

(1) Production du semestre du 1er février au 31 juillet.

(2) Production du semestre du 1er août au 31 janvier.

(3) L'or brut comprend en moyenne 80 % d'or alluvionnaire à 94 % de fin environ et 20 % d'or filonien à environ 75 % de fin.

(4) De mars à juillet 1934, production réduite par suite de grève.

(5) A partir de 1934, production partielle se rapportant à 16 mines sur 19 en exploitation.

(6) A partir de janvier 1935, y compris les chiffres du nouveau conditionnement de l'Est, à Heusy.

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons.		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies	TOTAUX		PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS, EN %
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)			
IMPORTATIONS :														
1933 L'année	17,6	60,3	3.850	3.326	26.087	7.011	742	4.425	420,5	30.697	15.243	497		
1934 L'année	10,5	39,7	3.784	2.896	27.265	6.863	666	3.903	319,2	31.726	14.021	442		
1934 Juin	0,5	2,4	288	214	2.278	538	52	328	18,9	2.618	1.101	421		
Juillet	0,4	2,1	293	200	2.276	509	62	303	23,4	2.632	1.038	394		
Août	0,4	2,1	347	237	2.346	521	50	308	13,4	2.743	1.081	394		
Septembre	1,0	3,6	367	266	2.232	523	55	291	27,9	2.656	1.112	419		
Octobre	1,2	4,7	351	279	2.458	623	59	357	63,1	2.869	1.327	463		
Novembre	1,0	3,1	267	224	2.194	568	52	322	31,8	2.513	1.150	457		
Décembre	1,1	3,7	301	235	2.266	630	52	306	16,9	2.620	1.192	455		
1935 Janvier	0,7	2,3	241	206	2.088	583	41	250	24,1	2.371	1.066	449		
Février	0,6	2,2	263	219	2.007	539	48	282	15,7	2.319	1.058	456		
Mars	1,2	3,8	302	235	2.138	573	58	330	18,5	2.499	1.160	464		
Avril	1,3	4,5	234	262	2.124	642	62	410	13,0	2.421	1.331	550		
Mai	1,1	3,4	271	270	2.162	816	69	491	29,8	2.503	1.610	643		
Juin	0,8	2,4	260	261	2.091	715	59	443	37,6	2.411	1.459	605		
Juillet	1,1	3,2	278	263	2.255	821	59	417	48,0	2.593	1.552	598		
Août	1,1	3,4	286	268	2.152	742	59	378	17,6	2.498	1.409	564		
EXPORTATIONS :														
1933 L'année	10,6	72,4	693	987	14.342	5.404	4.890	7.568	256,5	19.936	14.288	717	- 955	93,7
1934 L'année	6,1	49,7	552	777	14.216	5.258	5.211	7.360	254,9	19.986	13.698	685	- 323	97,7
1934 Juin	0,5	4,3	45	59	1.241	407	534	643	22,5	1.820	1.136	624	+ 35	103,1
Juillet	0,3	2,3	54	66	1.208	383	527	590	17,6	1.789	1.059	592	+ 21	102,0
Août	0,4	3,2	40	53	1.188	374	430	589	13,9	1.659	1.032	622	- 48	95,5
Septembre	0,3	2,7	46	58	1.255	429	403	595	15,8	1.704	1.100	646	- 11	99,0
Octobre	0,5	4,9	47	61	1.267	469	428	658	21,1	1.743	1.214	697	- 113	91,4
Novembre	0,2	1,7	58	76	1.068	468	420	610	20,5	1.546	1.177	761	+ 27	102,3
Décembre	0,5	4,0	53	74	1.015	445	369	573	22,2	1.438	1.118	777	- 74	93,8
1935 Janvier	0,4	2,9	63	74	1.053	497	405	600	18,8	1.522	1.194	784	+ 128	112,0
Février	0,4	2,7	51	59	933	435	365	524	26,7	1.349	1.048	777	- 10	99,1
Mars	0,9	7,2	51	59	1.051	476	403	568	21,5	1.506	1.132	752	- 28	97,6
Avril	1,1	8,8	46	70	1.043	487	411	596	12,6	1.501	1.175	782	- 156	88,2
Mai	0,6	4,7	35	68	1.177	572	421	639	67,7	1.634	1.352	828	- 258	84,0
Juin	0,8	6,5	44	75	1.273	594	466	706	33,3	1.785	1.415	793	- 44	97,0
Juillet	1,0	7,5	37	70	1.265	560	449	704	16,6	1.752	1.358	775	- 194	87,5
Août	0,7	5,7	38	65	1.302	528	406	671	19,1	1.747	1.289	738	- 120	91,5

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement.

AOÛT 1935.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	RÉSULTATS NETS			Dividende brut mis en paiement pendant le mois	Dette obligataire (2)	Coupons bruts payables pendant le mois (1)
	recensées	en bénéfice	en perte		bénéfice	perte	solde			
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.										
1. Banques	1	1	—	750	44	—	44	—	27.763	1.374
2. Assurances	1	1	—	26	146	—	146	—	—	—
3. Opérations financières	10	5	5	362.338	9.532	128	9.404	1.500	49.866	3.708
4. Exportations, importations	2	1	1	750	226	113	113	—	1.000	50
5. Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl.	5	1	4	7.047	4	1.081	1.077	—	11.055	744
7. Comm. de prod. alimentaires	1	1	—	125	4	—	4	—	625	94
8. Commerces divers	27	20	7	19.806	2.078	569	1.509	768	584	35
9. Sucreries	5	4	1	85.590	1.262	484	778	672	650	26
10. Meuneries	1	1	—	400	3	—	3	—	350	21
11. Brasseries	2	1	1	2.050	35	294	259	40	—	—
12. Distilleries d'alcool	1	1	—	100	2	—	2	—	—	—
13. Autres industr. alimentaires	4	—	4	4.170	—	285	285	—	—	—
14. Carrières	5	4	1	6.847	79	139	60	30	6.500	405
15. Charbonnages	3	1	2	46.623	2.125	6.283	4.158	2.000	50.908	2.738
16. Mines et autres industr. extr.	1	—	1	4.000	—	358	358	—	—	—
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18. Électricité	1	1	—	15.000	4.520	—	4.520	3.753	60.540	3.632
19. Constructions électriques	6	5	1	31.200	2.481	385	2.096	2.045	2.500	163
20. Hôtels, théâtres, cinémas	12	5	7	7.491	1.064	377	687	680	1.510	45
21. Imprimerie, publicité	4	2	2	5.030	350	315	35	224	—	—
22. Textiles (lin, cot., laine, soie) ..	5	4	1	18.900	1.976	655	1.321	1.268	13.800	695
23. Mat. art. et prod. céramiques	8	4	4	23.315	700	532	168	158	200	14
24. Métallurg. et constr. mécan.	12	6	6	34.035	201	1.235	1.034	255	184.712	11.519
25. Constr. (bâtim. et trav. publ.)	2	—	2	2.171	—	295	295	—	—	—
26. Papeteries (industries)	1	1	—	3.200	3	—	3	—	—	—
28. Produits chimiques	5	5	—	153.000	9.717	—	9.717	9.387	—	—
29. Industries du bois	3	1	2	1.900	400	850	450	350	—	—
30. Tanneries et corroiries	1	—	1	400	—	17	17	—	97	5
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Verreries et cristalleries	1	—	1	10.000	—	6.965	6.965	—	—	—
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses	4	2	2	3.030	39	116	77	—	11.012	706
35. Chemins de fer	1	1	—	1.816	2.306	—	2.306	—	15.803	474
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	3	2	1	3.240	31	2	29	—	—	—
38. Télégraphes et téléphones	—	—	—	—	—	—	—	—	7.184	17
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports non dénommés	2	—	2	150	—	40	40	—	—	—
42. Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	140	81	59	854.500	39.328	21.518	17.810	23.130	446.659	26.465
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
1. Banques et sociétés financ.	2	2	—	107.198	8.516	—	8.516	7.593	12.136	485
2. Sociétés commerciales	1	1	—	10.500	144	—	144	—	—	—
3. Sociétés industrielles	2	2	—	29.000	1.419	—	1.419	2.175	72.250	4.335
4. Sociétés agricoles	3	2	1	17.894	1.099	176	923	1.000	—	—
5. Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	8	7	1	164.592	11.178	176	11.002	10.768	84.386	4.820
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.										
1. Sociétés d'électricité	1	1	—	13.400	1	—	1	—	—	—
2. Chemins de fer	1	1	—	4.800	1	—	1	—	—	—
3. Tramways	2	—	2	35.662	—	3.017	3.017	—	10.575	423
4. Plantations et sociétés colon.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Sociétés diverses	2	—	2	279.030	—	2.642	2.642	—	31.599	1.871
TOTAL ...	6	2	4	332.892	2	5.659	5.657	—	42.174	2.294
TOTAL GÉNÉRAL ...	154	90	64	1.351.984	50.508	27.353	23.155	33.898	573.219	33.579

(1) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'août (milliers de fr.)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'État

Coupons d'emprunts de la Colonie

Coupons d'emprunts des provinces et des communes

Coupons d'emprunts d'organismes divers

TOTAL ... 109.007

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État

(2) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

I. — Détail des émissions (milliers de francs).

AOÛT 1935.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Emissions		Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL	
	anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée			coopératives et unions du crédit		(Actions)				d'obligations				Liquidations		Fusions			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré	Nombre	Montant			Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
1. Banques	1	10.000	10.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 975	—	—	—	—		
2. Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
3. Opérations financières	6	4.757	4.582	—	—	3	57.100	16.450	16.450	—	—	—	3.670	5	3.306	1	35.000		
4. Exportations, importations	1	1.000	335	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	—	—	—	—		
5. Commerce de métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
6. Commerce d'habillement et ameubl.	3	515	506	—	—	—	—	—	—	—	—	—	400	2	1.710	—	—		
7. Commerce de produits alimentaires.	2	101	101	1	16	—	—	—	—	—	—	—	12	—	—	—	—		
8. Commerces divers	19	6.584	6.441	4	127	1	200	300	150	1	250	—	4.110	5	940	—	2		
9. Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
10. Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
11. Brasseries	2	1.238	1.238	—	—	—	—	—	—	—	—	—	713	1	350	—	—		
12. Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
13. Autres industries alimentaires	5	2.750	2.600	—	—	—	—	—	—	—	—	—	839	—	—	—	—		
14. Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
15. Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
16. Mines et industries extractives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
18. Électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
19. Constructions électriques	—	—	—	—	—	1	7.500	2.500	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—		
20. Hôtels, théâtres, cinémas	2	210	210	1	10	—	—	—	—	—	—	—	—	1	200	—	1		
21. Imprimerie, publicité	1	200	200	1	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	180		
22. Textiles (lin, coton, laine, soie)	—	—	—	1	400	—	—	—	—	—	—	—	—	1	10.000	—	—		
23. Matériaux artificiels et céramiques ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
24. Métallurgie et construction mécaniq.	1	266	266	—	—	1	3.360	830	830	—	—	—	940	—	—	—	1		
25. Construction (bâtim. et trav. publics)	2	520	120	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2.000	—	—		
26. Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
27. Plantations et sociétés coloniales ..	1	600	600	—	—	1	1.600	400	400	—	—	—	560	2	5.700	—	—		
28. Produits chimiques	—	—	—	—	—	1	1.250	500	500	—	—	—	500	—	—	—	—		
29. Industries du bois	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	750	—	—		
30. Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	1	3.000	500	500	—	—	—	200	1	60	—	—		
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
32. Verreries et cristalleries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
34. Industries diverses	4	2.020	1.940	—	—	—	—	—	—	—	—	—	346	1	1.500	—	1		
35. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4.000		
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
37. Navigation et aviation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	350	—	—	—	—	—	—		
38. Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
41. Transports non dénommés	1	300	294	—	—	—	—	—	—	—	—	—	292	—	—	—	—		
42. Divers non dénommés	—	—	—	1	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
TOTAL	51	31.061	29.432	9	583	9	74.010	21.480	19.830	2	600	—	22.707	21	26.516	1	35.000		
																	8	60.661	

(*) Coopératives et Unions du Crédit : 3 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.117.000 francs.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
EN AOUT 1935.**

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (*milliers de francs*).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Actions)				Emissions d'obligations		Primes d'émission	Apports en nature compris dans les et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL	
	Nom- bre	Mon- tant nominal	Mon- tant libéré	Nom- bre	Capital ancien	Augm. nominale	Mon- tant libéré	Nom- bre	Mon- tant			Liquid.	Fusions		Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.

En Belgique.....	50	30.461	28.833	8	72.410	21.080	19.430	2	600	—	22.147	20.816	35.000	60.661
En Belgique et à l'étr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au Congo belge.....	1	600	600	1	1.600	400	400	—	—	—	560	5.700	—	—
TOTAL....	51	31.061	29.433	9	74.010	21.480	19.830	2	600	—	22.707	26.516	35.000	60.661

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.

Jusqu'à 1 million	45	12.869	11.241	7	10.260	3.980	3.830	2	600	—	5.788	3.016	—	2.410
De plus de 1 à 5 millions.	5	8.192	8.192	1	7.500	2.500	1.000	—	—	—	6.944	13.500	—	6.376
De plus de 5 à 10 mill.	1	10.000	10.000	—	—	—	—	—	—	—	9.975	10.000	—	—
De plus de 10 à 20 mill.	—	—	—	1	56.250	15.000	15.000	—	—	—	—	—	—	12.500
De plus de 20 à 50 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	35.000	39.375
De plus de 50 à 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 100 millions.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL....	51	31.061	29.433	9	74.010	21.480	19.830	2	600	—	22.707	26.516	35.000	60.661

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)	PÉRIODES	ÉMISSIONS PUBLIQUES		OPÉRATIONS BANCAIRES CRÉDIT COMMUNAL LE BELGIQUE					
			Emprunts directs des pouvoirs publics (2)		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouverture de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
			en Belgique	à l'étranger	Prélèvem. sur compte	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
	<i>milliers de fr.</i>		<i>milliers de fr.</i>	<i>millions</i>	<i>milliers de francs</i>					
1933 Moyenne mens..	261.547	Année 1933.....	(3) 2.465.000	fr. fr. 600	837.975	128.788	278.003	406.648		
1934 Moyenne mens..	205.903	Année 1934.....	350.000	(4)	499.740	175.829	170.401	223.400		
1934 Juin	185.135	1934 Juillet.....	—	—	43.464	8.938	13.600	16.998		
Juillet.....	207.859	Août.....	—	—	35.405	381	14.720	19.892		
Août.....	220.000	Septembre.....	—	—	31.193	1.250	13.225	27.948		
Septembre....	181.238	Octobre.....	—	—	36.770	3.145	17.555	23.651		
Octobre.....	226.522	Novembre.....	—	—	42.541	2.649	7.913	13.884		
Novembre....	157.691	Décembre.....	—	(4)	33.329	143.251	15.888	32.886		
Décembre....	204.887	1935 Janvier.....	—	fr. fr. 475	55.963	2.804	11.586	26.128		
1935 Janvier.....	190.233	Février.....	—	—	18.013	1.530	9.436	11.287		
Février.....	275.888	Mars.....	—	fr. fr. 225	27.344	2.082	20.126	11.742		
Mars.....	263.923	Avril.....	(5) 100.000	—	22.531	1.370	19.598	12.834		
Avril.....	176.196	Mai.....	—	—	77.549	5.566	24.667	5.580		
Mai.....	210.280	Juin.....	—	—	34.719	2.957	32.111	10.699		
Juin.....	162.391	Juillet.....	—	—	42.805	1.561	19.895	17.853		
Juillet.....	294.488	Août.....	—	—	15.183	6.880	20.511	11.254		
Août.....	161.867	Septembre.....	—	—	30.369	798	13.302	14.374		

(1) Y compris les renouvellements au bout de 15 ans, qui se montent à environ 1 % du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Y compris un emprunt Crédit Communal de 350 millions de francs, 5 p. c., remboursable en 30 ans, non émis dans le public (date d'émission indéterminée).

(4) Il a été émis en Hollande, en décembre 1934, pour 1.500 millions de francs de bons du Trésor, à 3 mois, renouvelables, au taux de 4,75 p. c. (Cet emprunt n'est pas compris dans nos statistiques.)

(5) Emprunt Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, 100 millions de francs, 3 p. c. (2^e série).

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.
Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	RÉSULTATS NETS			Dividende brut distribué aux action- naires	Dette obligataire (1)	Coupons d'obliga- tions bruts
	recensées	en bénéfice	en perte		bénéfice	perte	solde			
Année 1933	7.062	3.915	3.147	48.907.210	2.893.184	2.103.787	789.397	2.134.748	10.765.323	600.282
Année 1934	7.334	4.275	3.059	48.685.737	3.003.041	1.669.269	1.333.832	2.182.970	10.512.906	571.252
8 premiers mois 1934	5.418	3.250	2.168	35.064.630	2.183.875	1.110.130	1.073.745	1.578.975	7.484.060	419.420
8 premiers mois 1935	5.255	3.208	2.147	30.924.603	1.901.818	802.558	1.099.260	1.467.695	7.092.251	293.907
1934 Juin	623	375	248	3.585.995	194.093	142.961	51.132	145.440	669.463	38.777
Juillet	384	216	168	5.572.062	203.105	157.450	45.665	210.875	1.681.019	92.309
Août	153	86	67	1.707.209	72.894	25.983	46.911	30.956	541.560	30.996
Septembre	251	135	116	974.383	73.207	30.694	42.513	43.343	682.852	37.181
Octobre	500	312	248	4.264.321	245.545	187.370	58.175	186.452	748.608	43.546
Novembre	260	153	107	3.302.387	243.444	124.271	119.173	191.261	962.900	33.919
Décembre	296	164	132	3.427.056	191.928	61.399	130.529	151.182	634.466	37.186
1935 Janvier	112	71	41	496.507	67.281	19.556	47.725	53.652	1.513.536	85.647
Février	183	115	68	412.785	20.056	15.113	4.943	12.209	533.616	31.300
Mars	1.249	771	478	5.181.144	377.564	86.324	291.240	308.864	644.724	35.813
Avril	1.527	874	653	6.384.604	346.731	207.371	139.360	242.052	749.369	41.809
Mai	1.143	667	476	8.728.772	615.927	264.806	351.121	447.572	871.611	44.309
Juin	624	393	231	3.215.437	192.852	116.573	76.279	154.532	728.186	39.151
Juillet	363	227	136	5.153.370	230.899	65.462	165.437	214.916	1.478.090	82.299
Août	154	90	64	1.351.984	50.508	27.353	23.155	33.898	573.219	33.579

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

(Sociétés anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée.)

Tableau rétrospectif (milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL				ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	PRIMES D'ÉMISSION	APPORTS EN NATURE compris dans les souscript. et augm. de capital	ÉMISSIONS NETTES (*)
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	ACTIONS			Nombre	Montant					
				Nombre	Capital ancien	Augment. nominale			Montant libéré				
Année 1933	625	669.052	587.992	226	2.318.779	911.035	766.563	22	162.917	1.743.004	147.268	846.576	818.164
Année 1934	594	1.401.297	1.209.700	189	1.741.069	666.130	605.910	21	99.960	2.167.387	13.084	1.491.326	437.328
8 prem. mois 1934 .	406	392.655	338.554	114	970.331	316.679	274.508	18	59.210	768.544	12.749	441.143	243.878
8 prem. mois 1935 .	423	1.019.476	970.909	157	1.526.039	1.077.730	995.137	19	53.550	2.150.756	113.950	1.573.052	560.494
1934 Juin	56	15.653	12.845	17	82.800	45.940	33.594	8	17.060	78.653	2.749	22.293	43.955
Juillet	34	9.007	8.113	16	200.900	36.510	23.116	5	26.000	71.517	—	5.935	51.294
Août	32	7.853	6.903	10	33.008	14.145	11.585	—	—	21.998	10.000	8.629	19.859
Septembre	34	18.505	14.137	10	49.613	25.023	19.903	—	—	43.528	150	22.993	11.197
Octobre	58	40.438	35.550	19	258.903	56.296	48.220	1	16.000	112.734	35	67.755	32.050
Novembre	40	173.295	164.048	18	202.130	121.365	117.063	—	—	294.660	160	215.099	66.162
Décembre	56	776.404	657.411	28	260.092	146.767	146.216	2	24.750	947.921	—	744.336	84.041
1935 Janvier	50	347.441	343.009	19	110.940	149.297	141.682	2	2.700	499.438	6.100	421.710	71.781
Février	65	428.075	416.655	16	71.175	182.325	173.139	4	8.500	618.900	50.350	502.483	146.161
Mars	57	52.896	42.456	12	34.213	17.867	12.212	3	6.000	76.763	—	42.539	18.129
Avril	48	20.116	17.651	22	61.365	49.355	49.191	3	5.500	74.971	—	29.457	42.885
Mai	45	26.170	22.215	26	134.770	77.585	26.037	1	3.000	106.755	—	20.720	30.532
Juin	55	56.573	52.874	34	827.785	376.917	371.201	2	800	434.290	57.500	309.836	172.539
Juillet	52	57.144	46.616	19	211.781	202.904	201.845	2	26.450	286.498	—	223.600	51.311
Août	51	31.061	29.433	9	74.010	21.480	19.830	2	600	53.141	—	22.707	27.156

(*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

RENDEMENT DES IMPOTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »).

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(Millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1933	3.210	2.780	2.812	8.802	—
Année 1934	2.823	2.746	2.638	8.207	—
1934 Juin	193	241	224	659	4.066
Juillet	244	221	207	672	4.738
Août	228	234	216	678	5.416
Septembre	203	234	208	644	6.060
Octobre	312	239	231	782	6.842
Novembre	242	222	208	672	7.514
Décembre	260	224	210	693	8.207
1935 Janvier	271	208	198	677	677
Février	249	188	192	629	1.306
Mars	199	217	228	645	1.951
Avril	199	243	275	718	2.669
Mai	231	244	273	748	3.417
Juin	169	228	251	648	4.065
Juillet	192	234	247	672	4.737
Août	158	248	229	635	5.372

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 août 1935 pour les exercices 1934 et 1935
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(Millions de francs.)

	Exercice 1934		Exercice 1935		Août 1935	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (12/12 ^{es})	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (8/12 ^{es})	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1934	l'exerc. 1935
I. Contributions directes	2.719	3.057	926	1.943	40	118
II. Douanes et accises	2.750	2.868	1.791	1.861	—	248
dont douanes	1.497	1.548	943	979	—	125
accises	1.028	1.021	704	723	—	91
III. Enregistrement	2.637	2.837	1.891	1.728	—	229
dont enregistrement et transcr.	409	550	347	240	—	36
successions	203	204	117	128	—	11
timbre, taxe de transm. . .	1.986	2.040	1.399	1.337	—	178
Total ...	8.107	8.762	4.608	5.532	40	594
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires	— 655		— 924			

NOTE. — L'exercice fiscal commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante. Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

DATES	Or		Argent		Rapport or — argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	
1933 3 janvier	123/8	23.935,37	16 1/2	287,70	83,20
1934 2 janvier	127/0	23.906,81	19 5/16	327,52	72,99
1934 1 ^{er} août	138/1	23.821,98	20 7/16	317,64	75,00
3 septembre	141/7	23.821,23	21 13/16	330,62	72,05
1 ^{er} octobre	141/6	23.883,98	22 7/16	341,19	70,00
2 novembre	139/9	24.023,86	23 5/8	365,88	65,66
3 décembre	140/2	23.901,15	24 11/16	379,25	63,02
1935 2 janvier	140/10 1/2	23.822,36	24 5/8	375,15	63,50
1 ^{er} février	142/4	23.994,61	24 5/16	369,24	64,98
1 ^{er} mars	145/1	23.961,14	26 1/16	387,78	61,79
1 ^{er} avril	145/8 1/2	33.026,65 (3)	28 7/16	580,70 (3)	56,87
1 ^{er} mai	145/0	33.058,40	34 1/2	708,61	46,65
3 juin	142/0	33.082,07	33 1/2	703,11	47,05
1 ^{er} juillet	141/4 1/2	33.186,45	31 1/4	660,87	50,22
1 ^{er} août	140/9 1/2	33.213,61	30 3/16	641,57	51,77
2 septembre	140/3	33.273,24	29,—	619,82	53,68
1 ^{er} octobre	141/7 1/2	33.088,62	29 3/8	618,29	53,52

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation.

(2) L'once troy = 31,103481 grammes.

(3) Dévaluation du franc belge (arrêté royal du 31 mars 1935).

Banque Nationale de Belgique

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

(Milliers de francs.)

DATES	Encaisse-or	Portefeuille- effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (Lois du 27-12-1930 et du 19-7-1932)	Billets en circulation	Comptes courants		Total des engagements à vue
						Particuliers	Trésor	
Année 1933	13.393.004	3.816.451	276.055	1.794.407	17.752.997	1.498.098	506.229	19.757.324
Année 1934	13.285.240	3.480.181	286.917	1.727.786	17.473.502	1.353.811	434.884	19.262.197
1934 Juillet	13.158.913	3.316.266	274.646	1.718.246	17.581.308	999.604	378.267	18.959.179
Août	13.197.191	3.385.457	374.425	1.718.246	17.651.596	1.074.341	441.107	19.167.044
Septembre	13.269.833	3.351.696	243.755	1.718.246	17.652.098	1.172.140	264.876	19.089.114
Octobre	13.088.310	3.161.023	300.821	1.718.246	17.726.344	887.561	179.459	18.793.364
Novembre	12.613.932	3.228.022	474.099	1.718.246	17.533.744	853.735	188.553	18.576.032
Décembre	12.518.231	3.372.888	573.620	1.718.246	17.616.405	974.475	159.083	18.749.963
1935 Janvier	12.747.604	3.634.323	732.452	1.699.257	17.984.917	1.192.494	228.549	19.405.960
Février	12.676.946	3.243.783	995.873	1.699.257	18.096.011	901.572	222.701	19.220.284
Mars	12.005.992	3.876.579	1.300.103	1.699.257	18.412.439	926.125	165.880	19.504.444
Avril	14.040.481	5.226.902	992.529	829.349	19.155.852	2.239.122	180.914	21.576.888
Mai	15.763.803	6.178.846	722.491	829.349	19.485.537	4.345.621	129.028	23.960.186
Juin	17.915.697	7.337.858	560.995	829.349	20.278.499	6.658.363	158.344	27.095.206
Juillet	17.753.321	7.125.365	606.822	811.622	20.392.510	6.242.033	121.887	26.756.430
Août	17.531.907	7.010.613	614.149	811.622	20.627.706	5.641.582	131.137	26.400.425
Septembre	17.077.045	6.716.754	602.078	811.622	20.680.995	4.834.104	129.459	25.644.558